



## SM le Roi félicite le Président des Emirats Arabes Unis à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de l'Etat des Emirats Arabes Unis, Son Altesse Sheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyan, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi exprime, en Son nom propre et en celui du peuple marocain, Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de santé et de longue vie au Président des Emirats Arabes Unis, et de davantage de développement et de prospérité au peuple émirati, sous la sage conduite de Son Altesse Sheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyan.

Le Souverain saisit cette occasion pour faire part de sa grande fierté des relations solides unissant le Maroc et les Emirats Arabes Unis, caractérisées par une action et une coordination constantes et fructueuses, réaffirmant Son engagement à continuer d'œuvrer de concert avec le Président émirati, en vue de hisser ces relations à des paliers supérieurs pour plus de rapprochement et de complémentarité entre les deux pays.

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 10377

Mardi 3 Décembre 2024

## Engraisser les employeurs *Accabler les employés*

*La majorité déterminée à faire passer un trop inique projet de loi sur le droit de grève*



### Le Groupe socialiste prône une refonte du cadre légal du droit de grève

Pages 2-3



### Le CCG réaffirme ses positions constantes en soutien à la marocanité du Sahara

Page 4

**ENTRETIEN**



### Salah Bourdi : Depuis sa création en 2014, le Cercle Eugène Delacroix milite activement pour la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara

Page 15

# Engraisser les employeurs *Accabler les employés*

*La majorité déterminée à faire passer un trop inique projet de loi sur le droit de grève*

Actualité



**D**imanche dernier a été une journée de protestation, par excellence, contre le projet de loi réglementant le droit à la grève. Ainsi des sit-in ont été organisés au niveau de la région de Casa-Settat, en passant par Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Fès-Meknès, sans oublier Guelmim-Oued Noun, Souss-Massa, Marrakech-Safi et Draâ-Tafilalet.

Objectif : dire non audit projet et faire échouer un vote positif à ce sujet mardi 3 décembre, jour de la réunion de la Commission des secteurs sociaux de la Chambre des représentants.

Cette mobilisation, portée par le Front marocain contre les lois de grève et de retraite, met en lumière la responsabilité directe du gouvernement dans la détérioration des acquis sociaux de la classe ouvrière. Derrière ce projet de loi, les contestataires voient une tentative d'affaiblir les droits fondamentaux des travailleurs marocains, fruits de décennies de luttes syndicales, en cherchant à instaurer des mécanismes punitifs qui restreignent la capacité des travailleurs à défendre leurs intérêts.

## Un contexte politique marqué par l'érosion des droits sociaux

Le projet de loi n° 97.15 relatif au droit de grève intervient dans un contexte où les politiques économiques du gouvernement sont perçues comme de plus en plus libérales, privilégiant la stabilité macroéconomique au détriment des droits sociaux. Pour de nombreux observateurs, cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale visant à flexi-

biliser le marché du travail et à réduire la capacité de négociation des travailleurs, sous couvert de régulation.

## Pressions économiques et réformes structurelles

Le gouvernement, sous l'influence des institutions financières internationales, s'est engagé dans des réformes visant à «moderniser» le cadre économique et social du pays. Toutefois, ces réformes sont souvent perçues comme étant au service des employeurs et des investisseurs, plutôt qu'au bénéfice des travailleurs. La nouvelle loi sur la grève est perçue par les syndicats comme une tentative de limiter les contestations sociales en restreignant l'un des derniers leviers de pression à la disposition des ouvriers.

## Un projet de loi controversé : entre restrictions et sanctions

Les dispositions du projet de loi sont au cœur des critiques, car elles introduisent des contraintes jugées excessives et des mécanismes de contrôle qui fragilisent la portée des grèves. En effet, le texte prévoit des amendes sévères pour les grévistes et les syndicats qui ne respectent pas les nouvelles réglementations. Ces sanctions sont interprétées comme une forme de répression économique, visant à dissuader les travailleurs d'engager des actions collectives.

Le projet de loi impose des formalités administratives lourdes pour la déclaration d'une grève, telles que la nécessité de préavis prolongés, la négoc-

iation préalable obligatoire, et des conditions strictes pour la légalité du mouvement. Ces contraintes réduisent la capacité d'organisation des syndicats et limitent leur efficacité, en favorisant les employeurs.

L'une des mesures les plus controversées est l'autorisation donnée aux employeurs de recruter temporairement afin de remplacer les grévistes. Cette disposition risque de neutraliser l'impact des grèves et de fragiliser le rapport de force en faveur du patronat.

## L'attaque contre les acquis sociaux : une régression politique

Le projet de loi sur le droit de grève est perçu comme une attaque directe contre les acquis sociaux obtenus de haute lutte par la classe ouvrière marocaine. Les syndicats et les acteurs sociaux dénoncent une régression politique qui remet en question des droits fondamentaux garantis par la Constitution marocaine et les conventions internationales.

Le gouvernement est accusé de porter atteinte aux principes démocratiques et de favoriser un climat de répression. Cela risque de créer un déséquilibre structurel entre les employeurs et les employés, renforçant les inégalités sociales.

Le projet de loi risque de détériorer davantage le dialogue social, déjà fragile. En imposant des restrictions unilatérales, le gouvernement marginalise les syndicats, ce qui pourrait aggraver les tensions sociales, au lieu de favoriser un cadre de négociation

équilibré et respectueux des droits des travailleurs.

## Une réponse collective et unitaire

Face à cette offensive contre les acquis sociaux, la mobilisation organisée par plusieurs organismes politiques ou syndicaux témoigne d'une prise de conscience collective et d'un réveil syndical traduisant une volonté commune de protéger les droits fondamentaux des travailleurs et de résister à une politique perçue comme régressive.

A noter que cette mobilisation n'ambitionne pas uniquement de défendre les droits des syndicats, mais aussi de lutter pour la préservation de la dignité des travailleurs marocains. Les protestataires mettent en avant la nécessité de maintenir la solidarité ouvrière face à un projet de loi qui, selon eux, vise à diviser et affaiblir le mouvement ouvrier.

Pour les contestataires, « la responsabilité du gouvernement dans la détérioration des acquis sociaux est au cœur des critiques. Le projet de loi sur le droit de grève est perçu comme une offensive contre les droits fondamentaux des travailleurs, une tentative de contrôle social qui privilégie les intérêts économiques des employeurs au détriment des droits démocratiques et sociaux des ouvriers. Face à cette situation, la mobilisation du Front marocain contre les lois sur la grève et la retraite constitue un symbole fort de résistance et de défense des acquis sociaux, dans un contexte où le dialogue social semble de plus en plus menacé.

Hassan Bentaleb

# Le Groupe socialiste prône une refonte du cadre légal du droit de grève



Le Groupe socialiste-Opposition itihadié à la Chambre des représentants a proposé une série d'amendements concernant le projet de loi organique fixant les conditions et les modalités de l'exercice du droit de grève conformément aux dispositions constitutionnelles, notamment l'alinéa 2 de l'article 29 qui garantit le droit de grève.

Il a appelé à une refonte du cadre légal du droit de grève en vue de garantir un équilibre entre les droits des travailleurs et les impératifs des employeurs, tout en respectant les normes internationales.

D'emblée, le Groupe socialiste a souligné que ce texte manque d'un préambule qui rappelle les fondements et les principes sur lesquels il repose.

«Si le législateur a choisi de ne pas accompagner les lois organiques de préambules, contrairement aux lois ordinaires, au motif que les lois organiques complètent la Constitution et que leur objectif se limite à clarifier ou à détailler certaines de ses dispositions et à fournir un cadre juridique et pratique pour leur mise en œuvre, ce n'est pas le cas en ce qui concerne le droit de grève, car ce texte vise à marier le parachèvement de la Constitution en ce qui concerne la grève en tant que droit constitutionnel garanti, à la loi en stipulant de nombreuses dispositions et règles dont la place est dans la loi ordinaire et non dans une loi organique».

En plus, le Groupe socialiste estime que ce projet de loi organique «doit également être considéré avant tout comme un projet sociétal qui nécessite une large consultation pour parvenir à un consensus, avec l'implication de toutes les parties concernées pour garantir que la loi reflète les intérêts des couches de la société dans son ensemble».

Partant de ces considérations, le Groupe parlementaire de l'USFP a proposé un préambule mettant l'accent sur l'importance de faire référence à la Constitution, aux Orientations Royales notamment celles contenues dans le discours de SM le Roi du 9 octobre 2015 à l'occasion de l'ouverture

de la première session de la cinquième année législative de la neuvième législature du Parlement, aux conventions internationales, aux principes des droits humains et au dialogue social dans le cadre de l'élaboration du texte.

Le Groupe socialiste a proposé un nouvel article dans lequel il prône que la grève prenne, conformément aux pratiques syndicales à l'échelle internationale et nationale, plusieurs formes de manifestations pacifiques, y compris les sit-in, les grèves solidaire, tournante et perlée.

«Nous avons proposé ce nouvel article conformément à la recommandation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) qui reconnaît la légitimité de toutes les formes de grève, pour autant qu'elles respectent les principes d'organisation et de pacification et ne fassent pas obstacle à la liberté de travail, lit-on dans le document

contenant les amendements du Groupe socialiste.

L'alinéa 2 de l'article 5 du projet de loi interdit les grèves pour des motifs politiques. Le Groupe parlementaire usfpiste a tout bonnement appelé à supprimer cette disposition.

«Les grèves générales organisées en décembre 1952 et novembre 1954 pour réclamer l'indépendance et le retour d'exil de SM le Roi Mohammed V étaient des grèves politiques», a rappelé le Groupe socialiste. Et d'ajouter à juste titre : «Le projet de loi interdit les grèves pour des motifs politiques sans donner une définition précise, et donc personne n'a le droit de faire grève contre les politiques publiques. Ici, une question s'impose : comment distinguer une grève politique d'une grève économique ? La réduction de l'impôt sur les salaires est-elle une revendication politique ou économique ?».

A rappeler que le CNDH a indiqué récemment dans son mémorandum que l'alinéa 2 de l'article 5 du projet de loi interdisant toute grève à des fins politiques est large et ne permettrait pas un encadrement juridique de certains cas où il est difficile de mettre une ligne de séparation entre le syndical et le politique lorsqu'il s'agit de travailleurs et d'employés qui défendent leurs intérêts économiques et sociaux. Pour cette raison, le CNDH a proposé cette nouvelle formulation : «Est interdite toute grève à des fins purement politiques».

Le Groupe socialiste a également proposé de supprimer l'article 35 dudit projet de loi qui prévoit de lourdes sanctions à l'égard de tout salarié qui fait grève dans le secteur public ou dans le secteur privé, sans respecter les procédures prévues dans la loi organique.

Selon le Groupe parlementaire de l'USFP, «la loi organique ne devrait pas prévoir de sanctions liées à un droit constitutionnellement garanti, d'autant plus que la pratique des grèves est pacifique». Et d'ajouter : «Attribuer 12 articles aux sanctions, à la privation de liberté et aux amendes, tout en faisant référence à des sanctions pénales plus sévères, n'est pas conforme à la philosophie et aux

garanties de ce droit, et les amendes sont exagérées».

Il a également appelé à ce que le traitement de ces cas soit effectué dans le cadre de conventions collectives et assorti de sanctions de nature disciplinaire.

Par ailleurs, le Groupe socialiste a proposé l'ajout d'un nouvel article dans lequel il recommande la ratification de la Convention n° 87 de l'OIT sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, adoptée le 9 juillet 1948 par la conférence générale de l'OIT, réunie à San Francisco; de la Convention n°135 concernant la protection des représentants des travailleurs dans l'entreprise et les facilités à leur accorder, adoptée lors de la 56ème session de l'OIT tenue à Genève le 23 juin 1971; et la Convention n°151 sur les relations de travail dans la fonction publique, approuvée lors du Congrès général tenu le 27 juin 1978.

D'autre part, le Groupe socialiste a appelé à la modification de l'article 33 dudit projet concernant les catégories qui peuvent faire grève, tout en recommandant de s'inspirer des expériences internationales dans ce domaine.

Pour ce qui est du maintien d'un service minimum dans les secteurs vitaux, le Groupe socialiste a rappelé que le CNDH a mis l'accent dans son mémorandum sur la nécessité d'institutionnaliser le dialogue social, d'encourager la négociation collective et de conclure des accords collectifs au sein des entreprises pour résoudre les problématiques liées à la fixation des normes du service minimum, ajoutant que «de Conseil social, économique et environnemental a également recommandé de supprimer la disposition relative à l'intervention des autorités locales dans la fixation du service minimum».

«Le fait d'insister sur le maintien d'un service minimum dans la plupart des secteurs et l'application du principe «salaire contre travail» vident purement et simplement ce droit constitutionnel de son sens», a conclu le Groupe socialiste.

Mourad Tabet



*L'application du principe "salaire contre travail" vide purement et simplement ce droit constitutionnel de son sens*

## Le Conseil de Coopération du Golfe réaffirme ses positions constantes en soutien à la marocanité du Sahara

Le Conseil suprême du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG) a réitéré, dimanche, ses positions et décisions constantes en faveur de la marocanité du Sahara et de la préservation de la sécurité et de la stabilité du Royaume du Maroc, ainsi que de son intégrité territoriale.

Dans la déclaration finale publiée à l'issue de son 45ème sommet tenu à Koweït, le Conseil a salué la résolution 2756 du Conseil de sécurité de l'ONU en date du 31 octobre 2024, concernant le Sahara marocain, et a insisté sur le respect de la souveraineté et de

l'intégrité territoriale des États.

Par ailleurs, le Conseil suprême a souligné "l'importance du partenariat stratégique privilégié entre le CCG et le Royaume du Maroc frère et de la mise en œuvre du plan d'action conjoint".

Le 45ème sommet du CCG a discuté de nombreuses questions de coopération entre les pays du CCG, notamment d'ordre politique et économique ainsi que des moyens de renforcer l'action commune, outre les évolutions de la situation au niveau régional.



# Des leaders de la communauté palestinienne au Chili saluent le soutien du Maroc à la Palestine



Des leaders de la communauté palestinienne au Chili ont salué, samedi, l'appui humanitaire apporté par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif aux Palestiniens vivant dans les territoires occupés, conformément aux Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI.

Lors de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien dans la ville chilienne de Concepcion (500 km au sud de Santiago), en présence d'une délégation de l'Agence, ces leaders ont affirmé que le soutien apporté par l'Agence contribue à améliorer les conditions de vie des Palestiniens et à appuyer leur résistance.

«Le soutien qu'apporte l'Agence à la Palestine est très intéressant», a affirmé Gustavo Diban, président du Centre arabe à Concep-

cion, dans une déclaration à la MAP, exprimant son souhait de pouvoir «entretenir davantage de relations avec l'Agence, d'établir des ponts et de coopérer» au bénéfice des Palestiniens. «Nous pouvons mener des projets en commun», a-t-il proposé, notant que les membres du Centre arabe, par l'intermédiaire de la «Fondation Belen 2000», soutiennent les écoles primaires de Cisjordanie afin que les Palestiniens ne quittent pas leurs terres.

Pour sa part, le prêtre Alex Aedo s'est dit «agréablement surpris» par le travail que déploie l'Agence Bayt Mal Al-Qods en Palestine, saluant l'engagement de Sa Majesté le Roi pour la défense de la ville sainte. «Chaque aide et chaque contribution sont cruciales» pour aider les Palestiniens à résister, a ajouté Alex Aedo.

De son côté, Emilio Geni Samur, président

de la Corporation culturelle et éducative chilienne, a qualifié de «très importante» la contribution que l'Agence Bayt Mal Al-Qods apporte et continue d'apporter à tous les Palestiniens.

Le président de cette corporation, qui finance le collège arabo-chilien fondé il y a 43 ans à Concepcion, s'est félicité du soutien du Maroc envers la Palestine, notant que tout soutien marocain au service des femmes, des jeunes et des enfants est «hautement salué».

Enfin, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine au Chili, Vera Baboun, a estimé que le soutien apporté par l'Agence s'inscrit au cœur des actions visant la préservation de l'identité pales-

tinienne. «Nous apprécions et nous remercions SM le Roi pour le travail réalisé par l'Agence», a-t-elle déclaré, se disant heureuse d'accueillir une délégation de musulmans et de chrétiens venus de la ville sainte sur invitation de l'Agence Bayt Mal Al-Qods.

Une délégation de l'Agence, conduite par le directeur chargé de sa gestion, Mohamed Salem Echarkaoui, est en visite au Chili pour participer à la «Semaine du Maroc au Chili», organisée du 28 novembre au 8 décembre. Elle comprend Amjad Shehab, professeur universitaire et membre de la Haute autorité islamique d'Al-Qods, le père Johnny Abi Khalil de l'École patristique latine d'Al-Qods, le révérend Imad Haddad de l'Eglise évangélique luthérienne d'Amman, et Rania Al-Muhtadi, professeure de littérature espagnole à l'Université d'Al-Qods.

A cette occasion, M. Echarkaoui a souligné que le travail de l'Agence est guidé par les valeurs de paix et de tolérance et par la défense des droits inaliénables du peuple palestinien.

«L'Agence va poursuivre l'exécution de ses projets au bénéfice des Palestiniens grâce à l'appui constant du Royaume du Maroc», a poursuivi M. Echarkaoui, rappelant que SM le Roi Mohammed VI, qui ne cesse de soutenir la cause palestinienne, «supervise directement le travail de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif», ce qui a permis de déployer cette année, à trois occasions, des aides importantes remises aux familles palestiniennes déplacées et aux hôpitaux et centres de santé en Cisjordanie et à Gaza.

Le Chili abrite la plus grande communauté palestinienne d'Amérique latine, avec plus de 400.000 personnes, dont 40.000 vivant à Concepcion.



**Mohamed Salem Echarkaoui**

*L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif va poursuivre l'exécution de ses projets au bénéfice des Palestiniens grâce à l'appui constant du Royaume du Maroc*

## Révision annuelle des listes électorales générales

*Le dépôt des nouvelles demandes d'inscription ouvert jusqu'au 31 décembre 2024*

L'opération de dépôt des nouvelles demandes d'inscription en vue de la révision annuelle des listes électorales générales au titre de 2025 est ouverte jusqu'au 31 décembre 2024, annonce, lundi, un communiqué du ministre de l'Intérieur.

"En prévision de l'opération de révision annuelle des listes électorales générales au titre de l'année 2025, le ministre de l'Intérieur rappelle aux citoyens et citoyennes non encore inscrits sur lesdites listes, remplissant les conditions légales et âgés d'au moins 18 ans ou devant atteindre cet âge le 31 mars 2025, que l'opération de dépôt des nouvelles demandes

d'inscription sur lesdites listes est ouverte jusqu'au 31 décembre 2024", indique le communiqué.

Les citoyens et citoyennes concernés sont appelés à déposer leurs demandes directement auprès des bureaux de l'autorité administrative locale dont relève leur lieu de résidence ou via le site "www.listeselectorales.ma", souligne la même source.

De même, les citoyens et citoyennes ayant changé leur lieu de résidence doivent soumettre, dans le même délai, leurs demandes de transfert d'inscription à la liste électorale de la commune ou l'arrondissement dont relève leur

nouveau lieu de résidence.

Concernant les citoyens et citoyennes inscrits sur ces listes, qui ont changé le lieu de résidence dans la même commune ou le même arrondissement, ils doivent, dans le même délai, en informer l'autorité administrative dont relève leur nouveau lieu de résidence afin d'actualiser leur adresse dans la liste électorale de la commune ou l'arrondissement concernés.

Par ailleurs, les électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales générales peuvent vérifier leurs données personnelles contenues dans ces listes en envoyant un SMS au numéro gratuit 2727, conclut le communiqué.



# Psoriasis : Le dépistage précoce limite les effets secondaires et garantit une vie normale aux patients

Avant contracté le psoriasis en 2021, Wafae ne s'attendait pas à ce que cette maladie cutanée l'accompagne jusqu'à aujourd'hui. Au départ, elle n'observait que quelques petites taches éparpillées sur sa peau, sans conséquences apparentes.

Mais lorsqu'elle a consulté des spécialistes, ces derniers lui ont conseillé de commencer rapidement un traitement pour éviter l'aggravation de son état.

Elle a alors subi une série d'analyses et d'examen pour identifier l'origine des lésions, principalement localisées autour des articulations, comme les coudes. Grâce à des séances de photothérapie par rayons ultraviolets, elle a commencé à observer une amélioration progressive, en suivant scrupuleusement les prescriptions médicales. Au bout de deux ans, Wafae estime avoir fait de grands progrès dans son traitement, parvenant à atténuer les plaques cutanées qui étaient une source d'inconfort dans ses relations sociales.

Elle continue néanmoins à maintenir une hygiène rigoureuse avec des savons naturels, à utiliser des produits médicaux adaptés et à suivre des séances de rééducation. Elle souhaite ainsi éviter les effets secondaires souvent évoqués par d'autres patients sur les réseaux sociaux.

Wafae met en avant également les bienfaits de la thérapie biologique, avec des résultats probants chez de nombreux patients bénéficiant de la couverture médicale, en particulier ceux ayant atteint des stades avancés en raison d'un diagnostic tardif.

Concernant ces cas, la professeure Soumaya Chihab, cheffe du service de dermatologie au CHU Ibn Rochd de Casablanca, a souligné, dans une déclaration à la MAP, l'importance cruciale du dépistage précoce pour limiter les effets du psoriasis. Bien que cette maladie chronique ne soit ni grave ni contagieuse, elle nécessite une capacité d'adaptation et un suivi rigoureux pour mieux vivre avec.

La professeure Chihab a précisé que cette maladie aux multiples formes peut toucher tout le monde, af-



fectant divers endroits de la peau, y compris le cuir chevelu, les ongles et même les articulations. Ses causes restent inconnues, bien qu'un dérèglement immunitaire ou des facteurs génétiques soient suspectés. Le stress, en particulier, peut aggraver l'apparition de plaques rouges accompagnées de squames dues à l'accumulation de cellules mortes.

Des traitements adaptés sont disponibles selon le type de psoriasis, qui touche 1 à 2% de la population. Parmi eux, des crèmes, des émoullients et autres médicaments, en passant par l'exposition au soleil ou aux rayons ultraviolets. Pour les cas sévères, les thérapies biologiques se révèlent particulièrement efficaces. Mme Chihab a également insisté sur la nécessité d'un soutien accru pour intégrer cette maladie dans les régimes de couverture médicale et d'un allègement des coûts liés à ce traitement chronique.

Pour sa part, Leïla Najdi, présidente de l'Associa-

tion marocaine de lutte contre les maladies rhumatismales et le psoriasis, a indiqué que son organisation vient de tenir une journée de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale du psoriasis, en partenariat avec l'Association marocaine de dermatologie. Cette initiative vise à lever le voile sur cette maladie souvent confondue avec l'eczéma ou des démangeaisons banales. Mme Najdi a rappelé que "cette maladie, très coûteuse à traiter, touche environ 2% de la population marocaine, nécessitant des efforts collectifs pour encourager le dépistage précoce". Cela permet de garantir un traitement efficace et d'éviter divers problèmes liés à cette maladie, tels que l'abandon scolaire, le harcèlement psychologique ou d'autres problèmes sociaux.

Elle a également mis en lumière le rôle essentiel que peuvent jouer la famille et le milieu professionnel pour accompagner les patients et leur permettre de mener une vie normale malgré les défis.

## La plus grande carte du Maroc dévoilée à Bab Boujloud

La place historique Bab Boujloud à Fès a vibré, samedi soir, au rythme de l'exposition de la plus grande carte du Maroc sous le slogan "De la Marche Verte à la Marche du développement".

Ce spectacle, organisé à l'initiative de l'Association des Initiatives pour consolider les bases de l'Etat social", a connu la présentation d'une carte du Maroc mesurant 50 mètres de long et 35 mètres de large, avec l'hymne national du Royaume en plein milieu.

La cérémonie a été ponctuée d'un extrait du discours prononcé par feu Sa Majesté Hassan II à l'occasion de l'organisation de la Marche Verte et d'un autre extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de l'anniversaire de la Marche Verte.

Le public a suivi également divers spectacles de musique et chants traditionnels célébrant la Marche Verte.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des activités du premier Forum de Fès, lancé mi-novem-

bre pour le signe "La Charte de Fès pour une mobilisation générale en faveur de l'intégrité territoriale".

Intervenant à cette occasion, la présidente de l'association organisatrice, Fadoua Dadoune, a indiqué que le spectacle constitue un événement exceptionnel pour l'association en ce sens qu'il intervient en célébration de deux événements marquants et importants de l'histoire du Maroc, à savoir l'Indépendance et la Marche Verte.

Cette initiative vient confirmer la mobilisation de tous les Marocains pour défendre l'unité de la patrie, a-t-elle dit.

De son côté, le directeur de l'exposition, l'artiste Driss Roukh, a souligné, à la MAP, que ce spectacle constitue un événement marquant pour souligner la cohésion nationale et la fierté des Marocains quant aux souvenirs liés à la Marche Verte et à l'époque de l'Indépendance, mettant l'accent sur la nécessité d'aller de l'avant dans le processus de développement sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI.



## Le Maroc médaillé d'or aux Olympiades mondiales de robotique

L'équipe marocaine "NexTech" a remporté la médaille d'or lors des finales des Olympiades mondiales de robotique (World Robot Olympiad), qui se sont tenues du 28 au 30 novembre dans la ville turque d'Izmir.

"NexTech" s'est emparée de l'or en décrochant la 4ème place mondiale dans la catégorie "Future Innovators Senior", se distinguant parmi plus de 400 équipes représentant 90 pays à travers le monde à la World Robot Olympiad, l'une des compétitions internationales les plus prestigieuses dans les domaines de l'innovation technologique et de la robotique, organisée par l'Association internationale des Olympiades mondiales de robotique.

"Ce triomphe couronne une série de succès marqués par des efforts constants", a indiqué l'Association "LOOP pour les sciences et la technologie", partenaire national de l'Olympiade mondiale de robotique dans un communiqué.

Et d'ajouter que l'équipe "NexTech" s'est qualifiée grâce à des performances remarquables lors des sélections nationales ayant impliqué 65 équipes issues de toutes les régions du Maroc.

"Cet exploit représente une grande fierté pour le Maroc et renforce sa position sur la scène technologique internationale. Il constitue également un levier pour encourager la jeunesse marocaine à s'engager

d'avantage dans les domaines de l'innovation, des sciences et des technologies", souligne-t-on. Dans une déclaration à la MAP, Zineb El Amrani, membre de l'équipe "NexTech", avait expliqué que son équipe présente un projet innovant intitulé "Terra Genius", un robot spécialement conçu pour soutenir l'agriculture durable grâce à des capacités de semis, de surveillance et d'irrigation.

Ce projet, inscrit dans la catégorie "Future Innovators Senior", vise à mettre la technologie au service de l'agriculture et reflète l'engagement de l'équipe envers des solutions techniques novatrices pour relever les défis environnementaux et agricoles, avait-elle dit.

A noter que le Royaume était représenté lors de cet événement international, placé sous le thème "Alliés de la planète", par cinq équipes qui ont su démontrer leurs compétences et leur créativité. La compétition a attiré des centaines de jeunes issus du monde entier, venus s'affronter dans les domaines de l'innovation et des solutions technologiques durables.

L'Olympiade mondiale de robotique est une compétition internationale visant à promouvoir la créativité et les compétences en robotique chez les jeunes âgés de 8 à 19 ans, tout en les encourageant à explorer les sciences, la technologie et l'éducation de manière ludique.



## Le régime syrien perd la ville d'Alep

### *Assad cherche le soutien de ses alliés*



**L**e président syrien Bachar al-Assad a cherché dimanche à obtenir le soutien de ses alliés après avoir perdu le contrôle d'Alep, la deuxième ville de Syrie, lors d'une offensive rebelle qui a fait plus de 410 morts selon une ONG.

C'est la première fois depuis le début de la guerre en Syrie en 2011 que le pouvoir, un allié de l'Iran et de la Russie, perd totalement le contrôle de cette ville septentrionale, un revers cinglant infligé par une coalition de groupes rebelles dominée par des islamistes.

Recevant à Damas le chef de la diplomatie d'Iran, Abbas Araghchi, M. Assad a souligné "l'importance du soutien des alliés et des amis pour faire face aux attaques des terroristes appuyées par l'étranger et mettre leurs plans en échec". Il a plus tôt menacé de recourir à la "force pour briser les terroristes".

La Russie a dit que ses forces aériennes aidaient l'armée syrienne à "repousser" les rebelles dans les provinces d'Idleb (nord-ouest), de Hama (centre) et d'Alep (nord), alors que l'Iran a réitéré son soutien "ferme" au régime Assad.

Après Damas, M. Araghchi est arrivé dimanche soir à Ankara où il devait rencontrer lundi son homologue turc Hakan Fidan avant un entretien avec le président Recep Tayyip Erdogan, selon des responsables.

En 2015 et avec l'appui militaire crucial de la Russie et de l'Iran, le régime Assad avait lancé une contre-offensive qui lui avait permis de reprendre progressivement le contrôle d'une grande partie du pays et en 2016 de la totalité de la ville d'Alep, poumon économique de la Syrie d'avant-guerre.

Les violences, les premières de cette ampleur depuis 2020, font craindre une reprise des hostilités à grande échelle dans un pays

morcelé en plusieurs zones d'influence, où les belligérants sont soutenus par différentes puissances régionales et internationales.

Mercredi, le groupe islamiste Hayat Tahrir al-Cham (HTS) et des factions rebelles alliées, certaines appuyées par la Turquie, ont lancé une offensive contre les forces gouvernementales, prenant des dizaines de localités dans les provinces d'Alep, d'Idleb et de Hama, plus au sud, et s'emparant samedi de la majeure partie de la ville d'Alep, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Le HTS, ex-branche syrienne d'Al-Qaïda, et les rebelles, "contrôlent la ville d'Alep, à l'exception des quartiers aux mains des forces kurdes. Pour la première fois depuis 2011, Alep est hors du contrôle du régime", a dit Rami Abdel Rahmane, chef de

l'OSDH.

Selon cette ONG qui s'appuie sur un vaste réseau de sources en Syrie, au moins 412 personnes ont été tuées depuis mercredi: 214 rebelles, 137 membres des forces progouvernementales et 61 civils.

"A moins qu'il ne lance une contre-offensive bientôt ou que la Russie et l'Iran n'envoient beaucoup plus de soutien, je ne pense pas que le gouvernement pourra reprendre la ville", a dit à l'AFP Aron Lund, du centre de réflexion Century International.

L'armée a confirmé samedi la présence de combattants antigouvernementaux dans de "larges parties" de la ville.

Et dimanche, des avions russes et syriens ont mené des frappes à Alep, faisant 12 morts, des appareils russes ayant également bombardé la ville d'Idleb, tuant huit personnes, d'après l'OSDH.

Selon l'agence officielle syrienne Sana, des avions russes et syriens ont ciblé "un rassemblement de commandants d'organisations terroristes" dans la province d'Alep, tuant "des dizaines de personnes", et détruit un convoi de véhicules transportant des armes dans l'est de la province d'Idleb.

Rome a indiqué que "le Collège franciscain Terra Sancta d'Alep a été touché par une attaque russe qui a causé de graves dégâts".

Dans un communiqué conjoint, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont appelé dimanche à la "désescalade" en Syrie, ajoutant que l'"escalade" du conflit soulignait "la nécessité urgente" d'une "solution politique".

"La première nuit, c'était la panique et beaucoup de gens ont tenté de fuir", a déclaré un habitant d'Alep, joint au téléphone par l'AFP, qui a préféré ne pas donner son

nom. Mais, a-t-il ajouté, "les rebelles tentent de montrer un visage bienveillant. Ils ont distribué du pain gratuitement aux carrefours aujourd'hui".

Au surlendemain du lancement de leur offensive depuis la province d'Idleb, leur bastion, le HTS et les rebelles se sont emparés samedi de la majeure partie de la ville "sans rencontrer de résistance significative", a dit l'OSDH.

Ils ont atteint la citadelle historique et pris des bâtiments gouvernementaux, des prisons et l'aéroport international, selon l'ONG.

Mais plusieurs quartiers du nord d'Alep sont habités en majorité par des Kurdes syriens placés sous l'autorité des forces kurdes qui ont instauré une administration autonome dans des régions du nord-est syrien.

Avant leur assaut, le HTS et les rebelles contrôlaient une bonne partie de la province d'Idleb, ainsi que des secteurs des provinces d'Alep, de Hama et de Lattaquié. Le nord-ouest syrien bénéficiait d'un calme précaire en vertu d'un cessez-le-feu instauré en 2020, sous le parrainage d'Ankara et de Moscou.

Sur un autre front, des groupes rebelles protrus ont pris dimanche aux forces kurdes la ville clé de Tal Rifaat (nord) près de la frontière turque, a indiqué l'OSDH, sans fournir d'explications.

La Turquie, qui contrôle plusieurs zones du nord de la Syrie, a dit soutenir les efforts pour "mettre fin à la tension".

Le début de l'offensive rebelle a coïncidé avec l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah libanais, un allié de M. Assad et de l'Iran.

Déclenché en 2011 après la répression brutale de manifestations prodémocratie, le conflit en Syrie a fait environ un demi-million de morts.



*Selon l'OSDH, au moins 412 personnes ont été tuées depuis mercredi: 214 rebelles, 137 membres des forces progouvernementales et 61 civils*

# L'Unrwa annonce suspendre la livraison d'aide par un point de passage clé depuis Israël

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) a annoncé dimanche suspendre la livraison d'aide dans la bande de Gaza depuis un point de passage clé avec Israël, l'acheminement étant devenu "impossible".

"Nous suspendons l'acheminement de l'aide par Kerem Shalom, le principal point de passage de l'aide humanitaire à Gaza", une "décision difficile (...) alors que la faim s'aggrave rapidement" dans le territoire déchiré par la guerre depuis près de 14 mois, a indiqué sur X le chef de l'Unrwa, Philippe Lazzarini.

La plupart des camions contenant de l'aide humanitaire entrent par le point de passage de Kerem Shalom à la frontière entre Israël et le sud de la bande de Gaza, avant d'y être inspectés.

Or, "la route qui sort de ce point de passage n'est pas sûre depuis des mois. Le 16 novembre, un important convoi de camions d'aide a été volé par des bandes armées", et des camions de nourriture ont subi le même sort samedi, a ajouté M. Lazzarini.

À Gaza, ravagée par plus d'un an de guerre déclenchée après l'attaque sans précédent de Hamas sur le sol israélien, "les opérations humanitaires sont devenues impossibles", selon M. Lazzarini.

"La responsabilité de la protection des travailleurs humanitaires et du matériel incombe à l'Etat d'Israël en tant que puissance occupante", estime le chef de l'Unrwa, qui appelle à un cessez-le-feu.

Samedi, trois collaborateurs de l'ONG américaine World Central Kitchen ont été tués dans une frappe de l'armée israélienne à Khan Younés (sud), et Save the Children a annoncé dimanche avoir également perdu un membre de son équipe ce même jour.

"Nous devons voir une aide humanitaire qui entre en sécurité dans Gaza et la fin des attaques sur les travailleurs humanitaires", a déclaré Alexandra Saieh, de Save the Children.

"Seuls 7 % de l'aide acheminée dans la bande de Gaza en novembre ont été coordonnés par l'Unrwa", a rétorqué sur X le Cogat. "Des dizaines d'organisations humanitaires opérant dans la bande de Gaza continuent à jouer un rôle croissant dans



l'acheminement de l'aide", assure l'organisme du ministère israélien de la Défense chargée de gérer les affaires civiles dans les territoires palestiniens.

Les dirigeants des pays membres du Conseil de coopération du Golfe ont appelé dimanche à un cessez-le-feu immédiat ainsi qu'à "la livraison de l'aide humanitaire". En écho, un haut représentant de la diplomatie allemande a estimé qu'Israël n'avait "aucune excuse" pour empêcher l'acheminement "des ravitaillements".

Après plus d'un an de guerre, Gaza a sombré dans l'anarchie, avec une hausse de la famine et des pillages généralisés alors que l'ordre public s'est effondré, alertaient vendredi des responsables onusiens.

La veille, lors d'un voyage de presse organisé par les autorités israéliennes accusées d'obstruction, un responsable militaire avait montré des cargaisons d'aide, affirmant que les marchandises attendent souvent "des mois" du côté palestinien de Kerem Shalom.

Le 13 novembre, Israël avait annoncé l'ouverture d'un nouveau point de passage,

juste avant une date butoir fixée par les Etats-Unis pour l'augmentation des livraisons. Mais selon l'Unrwa, seulement 1.358 camions sont entrés dans Gaza en novembre, contre une moyenne de 500 par jour avant la guerre. Le mauvais état des routes et les bombardements et combats ajoutent à la complexité des opérations.

L'arrêt temporaire des livraisons par l'Unrwa est donc de "très mauvais augure" et "dramatique dans un contexte qui l'était déjà" a réagi dimanche Jean-François Corty,

président de Médecins du Monde selon qui "les indicateurs de mortalité sont exponentiels et hallucinants", du fait notamment du manque de nourriture, de médicaments, et d'accès à l'eau.

Pour Claire Nicolet, chef de mission pour Médecins sans Frontières, c'est "catastrophique", les livraisons "commerciales ont été arrêtées, il n'y a plus de boulangerie, et l'agence onusienne est la colonne vertébrale de l'aide pour l'approvisionnement en nourriture et matériel", et une partie du médical.

## Gaza compte le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde

La bande de Gaza, où la guerre entre Israël et le Hamas fait rage depuis plus d'un an, compte "désormais le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde", a affirmé lundi au Caire le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

"Beaucoup perdent des membres et subissent des opérations chirurgicales sans anesthésie. Ce à quoi nous assistons pourrait bien être l'un des crimes internationaux les plus graves", a-t-il affirmé, lors d'une conférence ministérielle au Caire pour accélérer l'aide humanitaire à ce territoire palestinien dévasté.

# L'Etat belge condamné pour le placement forcé d'enfants métis au Congo pendant la colonisation

La cour d'appel de Bruxelles a condamné lundi l'Etat belge pour le placement forcé dans des institutions de cinq fillettes métisses au Congo avant l'indépendance de 1960, estimant que leur "enlèvement" à leurs mères constituait "un crime contre l'humanité".

La cour d'appel a renversé le jugement de première instance de 2021. "La demande civile des appelantes fondée sur ce crime n'est pas prescrite", et "l'Etat belge est condamné à indemniser le dommage moral" des cinq femmes désormais septuagénaires, précise un communiqué de la cour.

Ce procès a été le premier en Belgique à mettre en lumière le sort réservé aux métis nés

dans les anciennes colonies belges (Congo, Rwanda, Burundi), dont le nombre est généralement estimé autour de 15.000. La plupart d'entre eux n'étaient pas reconnus par leur père, et ne devaient se mêler ni aux Blancs, ni aux Africains.

"On a gagné", a réagi auprès de l'AFP Michèle Hirsch, l'avocate des plaignantes.

Les cinq plaignantes Léa, Monique, Noëlle, Simone et Marie-José sont toutes nées entre 1945 et 1950 de la relation d'un homme blanc avec une femme noire dans l'ex-colonie belge, aujourd'hui la République démocratique du Congo (RDC).

À l'âge de deux, trois ou quatre ans, elles ont été retirées de force à leurs familles mater-

nelles pour être placées dans des institutions religieuses, où elles disent avoir été victimes de mauvais traitements.

Selon leur défense, la pratique relevait de "la politique de ségrégation raciale et de rapt instaurée par l'Etat colonial", et a été assortie d'"un vol de l'identité" de ces enfants.

"Les métis étaient écartés car ils mettaient la colonie en danger (...) Leur quête d'identité est encore à ce jour empêchée", avait affirmé à l'audience en septembre Me Hirsch.

Lundi, la cour d'appel de Bruxelles a relevé que les cinq plaignantes avaient été "enlevées à leurs mères respectives, sans l'accord de celles-ci, avant l'âge de sept ans, par l'Etat belge en exécution d'un plan de recherche et d'enlè-

vement systématique" ciblant les enfants métis "uniquement en raison de leurs origines".

"Leur enlèvement est un acte inhumain et de persécution constitutif d'un crime contre l'humanité en vertu des principes de droit international reconnus par le Statut du Tribunal de Nuremberg, intégrés dans le droit international", est-il souligné. L'arrêt cite une résolution de l'ONU confirmant ces principes de droit adoptée en décembre 1946.

"La cour condamne l'Etat belge à indemniser le dommage moral des appelantes résultant de la perte de leur lien à leur mère et de l'atteinte à leur identité et à leur lien à leur milieu d'origine", indique encore le communiqué.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
aboussalma10@gmail.com

PATELIN	MUSE	L'ANIMAL À SANCHO	À SEC CRACK SUISSE	MAMMI-FÈRE MARIN	EN OTAGE	PASSAGE À TABAC	MIDI
ESPECE DE GEISHA		DIFFICILE À COMPRENDRE					
		NOTE FLEUR D'ORANGER		CE QUI OPPRIME			
RÂPEUX MÉTAL		REPAIRE DEMEURE		APRÈS COUP EN TRASSE			
			GRECQUE		ÉMIR TURC		VIEUX MÉDECIN
ACERBE DÉPRAVÉ	FIN DE VERBE DÉSUET		MYSTÈRE ARTICLE				
				FORME D'ÊTRE			
GUÏGNE				EN DIRECT	CALME ET SÈREIN		CHAMP-ÊTRE
			CUBE ARTICLE		BELLE-FILLE TRIBUNAL		
COMPOSITEUR ITALIEN	QUARTIER DE CAEN LAVE		COUVRE-FEU REBUT				
		ARTICLE EN ATTENTE		CUBE PLANTE			
BASQUE PAS PRO			TOUFFU			EN APPEL	
A PERDU LE CHEF				GROGNE			

## Solution mots flechés d'hier

DÉCHAÎNÉ	UN TYPE FURIEUX	D	POUS POUSSÉ	ARTICLE	UN NOMBRE	UN SALON	COUCHE SUR LE DORTOIR	B	LA VOIE POUR S'ÉLOIGNER	J	AGENT DE LIANON
SQUALE	UV	AGE	LETTRE	QUATRE	UN	UN	UN	T	AN		
LETTRE DE GREEN	E	ON	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN		
OSTRACISME											
REZET	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN		
IO	EN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN		
ODONTOLOGIE											
ANE	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN		
BAUDET	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN		
ELLE	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN	UN		
QUÉTEUR											
RACLE											

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouazab

**Rédaction**  
Hassan Bentaké  
Alain Bouafiy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejjaoui  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafer

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Halati  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elwardi

**Révision**  
Abdelouamein Warach

**Secrétaire**  
Aoussama Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lazrak  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Labyoune)  
Abdelkhalil (Essouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sabouca  
Khalil Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma  
Youssef El Gabi

Mourou El Youssefi  
Loubra Baghdadli  
Latifa Mourab  
Rkia Ait Dabban  
Sihem Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R.**  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
TEL: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRIS  
Dossier de presse  
130/64

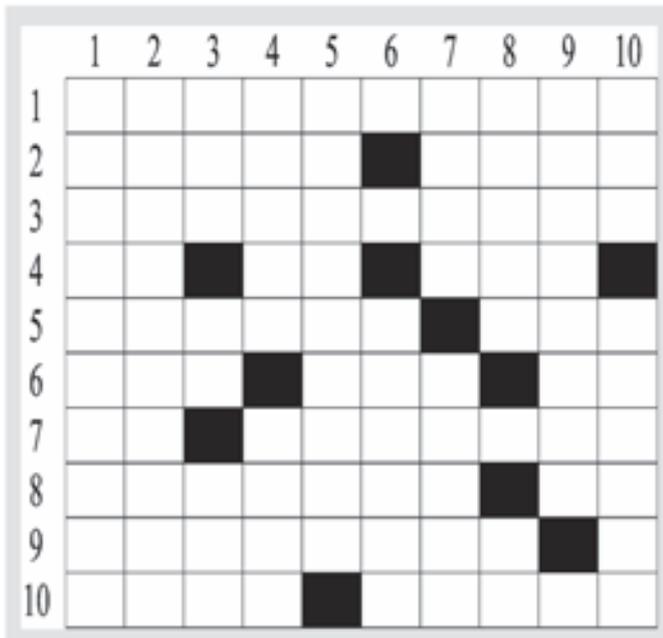
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Plans
- 2- Idéale - Sens
- 3- A la folie
- 4- Note - Cobalt - Fait des profs
- 5- Elle est humaine - Abréviation de commerce
- 6- Vieux myon - Out, dans un sens - Points opposés
- 7- Cardinal - Pardonnait
- 8- Une salade peut être - Eclat
- 9- Commissionnaire
- 10- Greffe - Crochets

## VERTICALEMENT

- 1- Faiblesse
- 2- Suit le dommage
- 3- Elliptique - Eclaté - Couper à Boston
- 4- Teigne - Ouverture
- 5- Craignait
- 6- Grosse héritière
- 7- Gamin - Grivoises
- 8- Changent - Sur une borne
- 9- Génie de la physique
- 10- Manche - Estimées

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

		7	3					
5	9		8			7		6
	4			6		2		9
4		6		2	1			
3			4	8	6			1
			7	3		6		4
1	9		5				6	
6	5			4		9	2	
					3	8		

## Difficile

			5	8	4			
7	6					9	2	
6			3		9	7		
		7	8		5			
	3	4	7				1	
9	2						4	7
		8	2	4				

## Moyen

		7		8		1		
8	4		2	3				5
	3		6					7
4			7	6				
		9				4		
				5	9			8
3				6			8	
5				7	8		1	6
		6		9		3		

## Expert

8			2	3				
				5	7		2	
				3	4			1
	4						5	
6	5					8		7
	9							2
4			1	9				
1	2	8						
		9	4					6

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

4	1	2	9	7	5	3	6	8
3	9	6	8	4	2	1	7	5
8	5	7	3	6	1	9	2	4
5	2	4	6	9	3	7	8	1
9	3	8	2	1	7	4	5	6
6	7	1	5	8	4	2	3	9
7	8	5	4	3	9	6	1	2
1	6	9	7	2	8	5	4	3
2	4	3	1	5	6	8	9	7

## Difficile

4	5	2	9	7	1	6	3	8
9	6	1	5	3	8	4	2	7
7	8	3	6	2	4	5	9	1
1	2	4	8	9	3	7	6	5
6	3	7	2	1	5	8	4	9
8	9	5	7	4	6	3	1	2
2	7	6	4	5	9	1	8	3
5	1	8	3	6	2	9	7	4
3	4	9	1	8	7	2	5	6

## Moyen

1	2	5	3	9	6	4	7	8
9	6	4	5	8	7	1	3	2
3	8	7	1	2	4	6	9	5
2	5	6	9	4	3	8	1	7
4	9	8	2	7	1	5	6	3
7	3	1	6	5	8	9	2	4
8	1	9	4	3	2	7	5	6
6	4	2	7	1	5	3	8	9
5	7	3	8	6	9	2	4	1

## Expert

4	6	9	2	8	7	3	5	1
2	8	7	1	3	5	4	6	9
1	5	3	9	4	6	7	2	8
9	7	8	4	2	1	6	3	5
5	2	4	6	9	3	1	8	7
3	1	6	7	5	8	2	9	4
8	9	1	3	7	2	5	4	6
6	4	2	5	1	9	8	7	3
7	3	5	8	6	4	9	1	2

# Economie

## Bourse : Le MASI clôture novembre en territoire positif

Le MASI, indice phare de la Bourse de Casablanca, a achevé le mois de novembre dernier sur un gain de 4,72% à 14.837,22 points (pts), soutenu notamment par la bonne tenue du secteur immobilier (+19,94%).

Le MASI20, qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides, s'est bonifié de 5,73% à 1.208,62 pts et le MASIESG, indice des entreprises qui recueillent la meilleure notation ESG, telle que publiée par Moody's ESG Solutions, a pris 4,69% à 1.060,27 pts.

De son côté, le MASI Mid and Small Cap, indice thématique qui calcule la performance des cours des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, a progressé de 3,74% à 1.438,58 pts, rapporte la MAP.

Ce mouvement haussier trouve son origine particulièrement dans les indices "participation et promotion immobilières" (+19,94%), "services de transport" (17,98%) et "chimie" (+10,4%) qui ont réalisé les meilleures performances sectorielles. A l'opposé, les secteurs de l'électricité (-10,23%), des ingénieries et biens d'équipement industriels (-5,63%) et des distributeurs (-4,74%) ont accusé les plus forts replis du mois. Les échanges ont atteint plus de 9,1 milliards de dirhams (MMDH), réalisés principalement sur le marché central "Actions" et dominés par les transactions sur BCP avec une part de 11,2% du volume global, Sodep-Marsa Maroc (7,62%) et Addoha (7,52%).

La capitalisation boursière s'est établie, quant à elle, à près de 756,5 MMDH.

Aux valeurs individuelles, Alliances (+26,46% à 411 DH), Addoha (+19,44% à 40,61 DH), S2M (+18,74% à 273,1 DH), Sodep-Marsa Maroc (+17,98% à 548,6 DH) et CFG Bank (+13,35% à 208 DH) ont affiché les plus fortes hausses.

A l'inverse, les plus fortes baisses ont été enregistrées par Zellidja (-32,53% à 85,01 DH), Taqa Morocco (-10,23% à 1.316 DH), Stroc Industrie (-9,76% à 1.316 DH), Ib Maroc.com (-8,31% à 32 DH) et Auto Hall (-8,15% à 1.316 DH). Les investisseurs italiens et les Marocains d'Italie invités à saisir les opportunités d'affaires prometteuses dans cette partie du Maroc 62 DH).

## Les opportunités d'investissement dans les provinces du Sud du Royaume présentées en Italie



Les opportunités d'investissement dans les provinces du Sud du Royaume ont été mises en avant, samedi à Trente (nord-est de l'Italie), par une forte délégation marocaine représentant les provinces sahariennes, composée notamment de parlementaires, d'élus locaux et de responsables départementaux.

Lors d'une rencontre, à laquelle ont pris part plusieurs responsables et hommes d'affaires italiens et marquée par l'organisation d'activités animées par des associations et des compétences de la communauté marocaine représentant différentes villes d'Italie,

un accent particulier a été mis sur l'es-sor et la dynamique tous azimuts que connaît le Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, ainsi que sur les conditions favorables pour les investissements et les affaires qu'offrent particulièrement les provinces du Sud du Royaume.

Organisée par le consulat général du Maroc à Vérone en célébration du 49e anniversaire de la glorieuse Marche Verte et du 69e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, sous le signe: "Le Maroc, destination phare pour le tourisme et les investissements étrangers : Focus sur les provinces du Sud", cette rencontre a permis à la délégation marocaine de présenter le potentiel notamment économique, touristique et culturel dont disposent les provinces du Sud pour encourager les investisseurs italiens et les Marocains d'Italie à saisir les opportunités d'affaires combien prometteuses dans cette partie du Royaume, rapporte la MAP.

Les participants ont donné un aperçu exhaustif sur le développement économique durable que connaît le Maroc, mettant l'accent sur le potentiel offert par les régions du Sud, notamment dans des secteurs tels que le tourisme, l'agriculture, les infrastructures ou encore les énergies renouvelables.

Ils n'ont pas manqué de souligner les facilités accordées aux investisseurs ainsi que les réformes juridiques qui font du Maroc une destination at-

tractive pour les investissements étrangers.

Intervenant à cette occasion, la console générale du Maroc à Vérone, Mme Ouafa Zahi, a salué la qualité des relations distinguées unissant le Maroc et l'Italie, qui vont célébrer l'année prochaine deux siècles de relations diplomatiques.

Le partenariat stratégique multidimensionnel entre les deux pays, a-t-elle ajouté, est basé sur un dialogue politique renforcé, une coopération économique et culturelle consolidée, une coordination renforcée en matière de sécurité, et un mécanisme consultatif établi portant sur l'immigration et les affaires consulaires.

Mme Zahi a de même relevé que cette rencontre constitue une opportunité pour explorer les domaines de coopération économique entre les deux pays, avec un accent particulier sur les régions du Sud du Royaume qui ont connu une croissance continue à tous les niveaux, en en faisant une destination de choix pour les capitaux étrangers et les visites touristiques du monde entier, grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

La diplomate a, par là même, fait savoir qu'une série de rencontres similaires seront organisées prochainement dans l'objectif de renforcer davantage la coopération bilatérale et d'aboutir à des accords entre les opérateurs économiques notamment des régions de Trente et des provinces du Sud du Maroc.



Les investisseurs italiens et les Marocains d'Italie invités à saisir les opportunités d'affaires prometteuses dans cette partie du Maroc

## IDE : Le flux net augmente de 61,6% à fin octobre 2024

Le flux net des investissements directs étrangers (IDE) s'est établi à près de 19,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2024, en hausse de 61,6% par rapport à la même période un an auparavant, selon l'Office des changes.

Les recettes de ces investissements ont enregistré une augmentation de 23,7% à plus de 33,3 MMDH et les dépenses ont reculé de 7,1% à 13,8 MMDH, précise

l'Office dans son récent bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs.

S'agissant du flux net des investissements directs marocains à l'étranger (IDME), il a baissé de 10,6% à 7,24 MMDH, poursuit la même source, relevant que les recettes (cessions de ces investissements) ont diminué de 6,2% à 12,69 MMDH et les dépenses de 7,8% à 19,93 MMDH.

## MRE : Près de 100,3 MMDH de transferts de fonds à fin octobre dernier

Les transferts de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger (MRE) se sont établis à 100,29 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2024, contre 96,51 MMDH durant la même période un an auparavant, selon l'Office des changes.

Ces transferts ressortent en hausse de 3,9% (+3,78 MMDH) par rapport aux dix premiers mois de 2023, précise l'Office dans son récent bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs.

Ce bulletin fait aussi état d'un excé-

dent de la balance de services en repli de 1,2% à 111,26 MMDH, en raison d'une hausse des importations de services (+16,6%) plus importante que celle des exportations (+7,3%). Pour ce qui est des recettes voyages, elles se sont établies à environ 96,92 MMDH à fin octobre dernier, contre 88,63 MMDH un an auparavant.

Les dépenses voyages se sont, quant à elles, chiffrées à 24,68 MMDH (+20%). L'excédent des voyages s'est amélioré de 6,1% à 72,24 MMDH à fin octobre 2024.

# Cyber Security Day 2024 : Une seconde édition réussie

Le spécialiste en solutions de cybersécurité au Maroc, Cyberforces, a signé une seconde édition très réussie du Cyber Security Day 2024, événement incontournable qui s'affirme comme une plateforme stratégique pour les acteurs de la cybersécurité au Maroc.

Organisée le 28 novembre dernier en partenariat avec Wavestone, avec le soutien de Fortinet, Dell Technologies, Palo Alto Networks et INEOS, cette journée a exploré le thème crucial : "De la résilience à l'accélération : quelles

priorités pour le Maroc face aux cyber-menaces en 2025 ?", indique un communiqué de Cyberforces.

Cette édition a rassemblé une diversité d'experts, décideurs, chercheurs et représentants de grandes organisations publiques et privées, tous venus débattre des priorités pour faire face à des menaces toujours plus sophistiquées. L'événement a été conçu comme un espace d'échanges approfondis, avec des keynotes percutantes sur les tendances actuelles, des panels interactifs impliquant des géants technologiques mondiaux et des ateliers pratiques dédiés aux nouvelles technologies, rapporte la MAP. En parallèle, un concours de hacking intitulé "Capture The Flag" a permis de tester les compétences des participants dans le cadre de scénarios réalistes, tandis que les sessions de networking ont encouragé la collaboration au sein de la communauté.

L'intelligence artificielle, le cloud, les environnements technologiques opérationnels (OT) et l'Internet des objets ont constitué le cœur des discussions. Parmi les interventions marquantes, Reda Bakkali, CEO de Cyberforces, a souligné l'ampleur des défis actuels en déclarant : "Avec un coût mondial dépassant les 8.000 milliards de dollars, la cybersécurité est un enjeu critique. L'essor de l'IA

amplifie ces menaces, mais nous pouvons transformer les défis en opportunités grâce à des approches holistiques et innovantes".

Il a également mis en lumière les succès de l'année pour Cyberforces, marqués par les certifications de haut niveau obtenues par Cyberforces auprès de Palo Alto Networks et Fortinet.

Selon Romain Fouchereau, Senior Research Manager chez IDC, le Maroc a subi pas moins de 52 millions de cyberattaques en 2023, principalement dues à des vulnérabilités humaines et techniques. Il a insisté sur l'importance de déployer une architecture "zero-trust" et de renforcer la sécurité des actifs cloud pour répondre aux menaces croissantes, tout en intégrant une culture de cybersécurité au sein des organisations.

La journée a aussi mis en avant les initiatives des secteurs public et privé pour renforcer leur résilience face à la digitalisation massive. Bouziane Bekkioui, directeur des Systèmes d'information et de la transformation digitale au sein de Poste Maroc, a rappelé que cette transition numérique rapide expose les systèmes informatiques à des vulnérabilités accrues.

Abdelali Hammadi, directeur de la transformation digitale au sein de Domaines agricoles, a, quant à lui, détaillé les mesures innovantes



prises dans le secteur agricole, notamment la segmentation des accès et le recours à des sauvegardes physiques hors ligne pour parer aux cyberattaques.

Pour sa part, Florian Pouchet, Partner cybersécurité chez Wavestone, a mis en lumière la position du Maroc sur la scène africaine. Avec le plus grand nombre d'attaques hebdomadaires en Afrique, le pays est également classé 15ème à l'échelle mondiale pour les cyberattaques. Pourtant, il se distingue par sa maturité en cybersécurité, se hissant au rang de Tier 1 dans l'indice mondial 2024.

En outre, l'événement a abordé des perspectives prometteuses offertes par l'intelligence artificielle générative. Si cette technologie soulève de nouvelles menaces telles que les malwares et les deep-

fakes, elle constitue aussi une opportunité réelle pour améliorer les capacités de détection et d'analyse.

De son côté, Mohamed Tazi, RSSI d'Attijariwafa Bank, a mis l'accent sur le rôle central de la sensibilisation humaine dans un secteur bancaire fortement ciblé par le phishing et les malwares.

Alors que le Maroc s'apprête à relever des défis majeurs, notamment avec l'accueil de la Coupe du monde en 2030, le Cyber Security Day s'est affirmé comme un rendez-vous stratégique pour anticiper et renforcer les capacités de résilience face à une menace cyber en constante évolution.

Cette édition clôturera une année marquée par des avancées significatives, consolidant le Maroc parmi les leaders africains en cybersécurité.

Un concours de hacking intitulé "Capture The Flag" a permis de tester les compétences des participants dans le cadre de scénarios réalistes

## Le dirham se déprécie de 0,37% face au dollar du 21 au 27 novembre

Le dirham s'est déprécié de 0,37% vis-à-vis du dollar américain et est resté quasi-stable face à l'euro durant la semaine du 21 au 27 novembre 2024, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, fait savoir BAM dans son bulletin hebdomadaire.

Concernant les avoirs officiels de réserve (AOR), il se sont établis à 366,8 milliards de dirhams (MMDH) au 22

novembre dernier, en hausse de 1,2% d'une semaine à l'autre et de 3,8% en glissement annuel.

Le volume des interventions de Bank Al-Maghrib s'est chiffré, quant à lui, à 155,1 MMDH en moyenne quotidienne. Il se répartit entre des avances à 7 jours (66,1 MMDH), des pensions livrées à plus long terme (51,9 MMDH) et des prêts garantis (37,1 MMDH).

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges est revenu à 2,4 MMDH et le taux in-

terbancaire s'est établi à 2,75% en moyenne, rapporte la MAP.

Lors de l'appel d'offres du 27 novembre (date de valeur le 28 novembre), la Banque a injecté 59,8 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le MASI s'est déprécié de 0,6% durant cette semaine, ramenant sa performance depuis le début de l'année à 23,2%.

Cette évolution hebdomadaire reflète notamment les diminutions des indices des secteurs des télécommuni-

cations de 2,2%, des banques de 0,7% et des bâtiments et matériaux de construction de 0,4%.

En revanche, les secteurs des assurances et de la participation et promotion immobilières ont progressé de 0,5% et de 3,4% respectivement.

Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il s'est établi à 1,2 MMDH contre 1,4 MMDH une semaine auparavant, réalisé principalement au niveau du marché central Actions.

Festival international du film

# Monica Bellucci enchante Marrakech avec un hommage vibrant à Maria Callas

Le film *Maria Callas: Lettres et mémoires*, réalisé par Yannis Dimolitsas, avec Monica Bellucci dans le rôle principal, a illuminé le grand écran dimanche soir, dans le cadre de la 21<sup>e</sup> édition du Festival international du film de Marrakech (FIFM).

Cette œuvre sensible et intimiste, présentée au Musée Yves Saint Laurent dans la section 11e Continent, plonge dans la vie et l'âme de la légendaire diva de l'opéra, Maria Callas.

Lors de cette projection, Monica Bellucci a partagé avec émotion son approche artistique et ses réflexions sur cette expérience unique.

"Découvrir les lettres et mémoires de Maria Callas, c'est entrer dans son intimité la plus profonde", a-t-elle déclaré, évoquant une femme d'exception, marquée par une dualité entre sa prestance publique et sa vulnérabilité personnelle.

Le documentaire ne se limite pas à célébrer l'artiste. Il explore l'essence même de la femme derrière la légende, une figure marquée

par des triomphes éclatants mais aussi des blessures intimes.

Bellucci a ainsi souligné que "Callas incarne une quête intemporelle d'équilibre entre passion artistique et aspirations personnelles".

L'actrice italienne, connue pour sa carrière cinématographique brillante, s'est également aventurée sur scène pour ce projet. Le théâtre, qu'elle décrit comme une expérience "exigeante et transformante", lui a permis d'approfondir sa compréhension de Callas, notamment à travers l'interprétation en plusieurs langues et le port des robes originales de la soprano, créées par Yves Saint Laurent.

Tourné dans des lieux empreints d'histoire, comme l'appartement parisien de Georges Moinet, ancien compagnon de Callas, le film restitue l'univers intime de l'artiste.

"Ces espaces, témoins de sa vie, ont apporté une dimension spirituelle à notre démarche", a confié Bellucci, profondément marquée par ce voyage émotionnel.

En résonance avec l'esprit du Festival international du film de



Marrakech, ce documentaire illustre la puissance du cinéma à tisser un dialogue entre les arts, les époques et les sensibilités.

A travers *Maria Callas: Lettres et mémoires*, Monica Bellucci révèle

avec élégance, une facette inédite de sa propre sensibilité artistique. Une œuvre qui, entre théâtre et cinéma, transporte le spectateur dans un univers où émotions et beauté se conjuguent harmonieusement.

## Hédi Zardi : Notre programme aide les participants à se préparer aux réalités changeantes du marché, à réfléchir sur leurs impacts et à s'y adapter

Dans le cadre du démarrage de la 7<sup>e</sup> édition des Ateliers de l'Atlas, qui se tiennent en marge de la 21<sup>e</sup> édition du Festival international du film de Marrakech (29 novembre-7 décembre), Hédi Zardi, responsable de ces Ateliers, a accordé un entretien à la MAP pour présenter les nouveautés de cette édition.

Dans cet entretien, M. Zardi évoque les nouveautés introduites cette année au sein des Ateliers. Il revient sur l'importance des Ateliers de l'Atlas comme plateforme d'accompagnement des cinéastes, en insistant sur le renforcement des connaissances et de l'expertise des participants pour les préparer aux réalités changeantes du marché mondial. Le responsable met l'accent sur un volet spécifique dédié aux jeunes professionnels marocains, conçu pour développer leurs compétences et leur permettre de s'affirmer sur la scène arabe et internationale.

**Quelles sont les principales nouveautés de cette 7<sup>e</sup> édition des Ateliers de l'Atlas par rapport aux années précédentes ?**

Cette année, nous avons élargi notre accompagnement des projets en intégrant de nouvelles sessions et thématiques que nous n'avions pas pu aborder auparavant. Par ailleurs, la durée du programme est passée de 4 à 10 jours.

Nous avons organisé des sessions en ligne dédiées aux outils de la production internationale, avec un focus sur les grandes tendances de la distribution dans le monde arabe, en Europe et en France.

De nouvelles thématiques ont été introduites, telles que la production écologique, les grandes tendances des festivals, ainsi que les stratégies de vente et de distribution.

Nous avons également ajouté une journée consacrée au Creative Lab, composée de sessions de travail en petits groupes. Ces sessions incluent des ateliers d'acting avec des chefs opérateurs, permettant aux participants d'affiner leur identité visuelle. Nous avons également intégré des échanges avec des experts en effets spéciaux, afin de garantir des tournages et une postproduction de qualité.

**Dans quelle mesure le programme des Ateliers de l'Atlas accompagne-t-il les porteurs de projets de films face aux défis actuels du marché mondial, notamment en matière de financement et de distribution ?**

Nous les accompagnons en renforçant leurs connaissances et leur expertise. Le marché mondial évolue rapidement et constamment, ce qui exige de l'observer, de l'analyser et d'échanger avec d'autres professionnels.

Notre programme aide les participants à se préparer aux réalités changeantes du marché, à réfléchir sur leurs impacts et à s'y adapter. Les plateformes de développement comme les Ateliers de

l'Atlas offrent ainsi un espace idéal pour répondre aux exigences du marché et relever ses défis, qu'ils soient nationaux, régionaux ou internationaux.

En complément des projets en dé-

veloppement et en post-production, nous avons conçu un programme spécifique pour les jeunes professionnels marocains. Ce dernier vise à renforcer leurs compétences et à leur offrir des outils pour développer leur carrière, aussi bien dans le monde arabe qu'à l'international.

**Ya-t-il des thématiques ou des genres spécifiques qui sont encouragés dans le cadre du programme ?**

Cette année, nous avons mis l'accent sur des récits puissants portés par des personnages complexes, une caractéristique marquante de cette édition.

Le line-up est particulièrement intéressant, car le public et le marché international recherchent des histoires qui, tout en divertissant, nous permettent de réfléchir, de mieux nous connaître et de mieux comprendre le monde.

Nous veillons également à créer des espaces dédiés à la réflexion et au travail. Aux Ateliers de l'Atlas, les participants bénéficient d'une opportunité unique pour développer leur vision grâce à des moments de réflexion enrichissants et à des rencontres inspirantes.

Enfin, notre offre est plus complète que jamais, grâce à des sessions d'échange avec des invités venus partager leur expertise et leurs expériences.

Par Maria Khadraoui (MAP)



# La pièce théâtrale "Fawda" remporte le Grand prix du Festival national du théâtre de Tétouan

La pièce théâtrale "Fawda" a remporté le Grand prix de la 24<sup>ème</sup> édition du Festival national du théâtre, qui s'est clôturée, vendredi soir, au cinéma Espagnol de Tétouan.

Le prix de l'espoir a été attribué à l'acteur Achraf Mssyah pour son rôle dans la pièce "Fawda" de la troupe des Humoristes unis pour la culture et les arts de Fès, qui a également remporté le prix de la scénographie, décerné à la créatrice Asmaa Hamouch.

La pièce théâtrale "Ah ou Bardat" de la troupe "Nous jouons pour les arts" a remporté 4 prix lors de la compétition nationale. Ainsi, Jalila Tlemsi a gagné le prix de la meilleure interprétation féminine, et son partenaire à l'affiche Saïd Amel a remporté le prix de la meilleure interprétation masculine, tandis que les prix de l'écriture théâtrale et de la mise en scène ont été décernés respectivement à Ahmed Sabaa et Mahmoud Chahdi.

La créatrice Nadia Farkani a, quant à elle, remporté le prix des costumes pour sa conception des tenues de la pièce "Fi makan ma" de la troupe Africanisme des arts, culture et développement de Salé.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur artistique de la troupe des Humoristes unis pour la culture et les arts de Fès, Mohamed El Alami, a exprimé sa joie de cette distinction, soulignant que ces prix sont le couronnement du travail acharné de toute l'équipe pendant plus d'un an.



Il a noté que cette récompense incite la troupe à poursuivre ses efforts pour produire plus d'œuvres artistiques et théâtrales.

Organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, à l'initiative du ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication - Département de la Culture, en partenariat avec la province de Tétouan, cette édition a connu la participation de 12 pièces théâtrales dans la compétition officielle.

Cet événement a été marqué par la présentation de 4 spectacles de théâtre de rue sur la place Feddan à Tétouan, et 5 spectacles parallèles dans la section "Première mise en

scène", ainsi que 5 représentations au théâtre Riad Sultan à Tanger, en plus de l'organisation de cérémonies de signature de plusieurs publications théâtrales, et d'une conférence intellectuelle sur "Le scénographe et les questions de la créativité théâtrale au Maroc".

Il a été ponctué également par un vibrant hommage rendu à plusieurs artistes ayant marqué la scène théâtrale marocaine, à savoir Mohamed Choubi, Mohamed Derham, Hajria Amara, Zoubeir Ben Bouchta et Hassan Badida, en reconnaissance de leurs contributions à l'enrichissement du patrimoine théâtral national au fil des ans.

## Bouillon de culture

### "Arouah Ghiwania"

Le Festival "Arouah Ghiwania" a enchanté le public vendredi à Casablanca, offrant une soirée musicale inoubliable.

Les groupes emblématiques Lamchaheb et Nass Al Ghiwane ont livré des prestations mémorables, mêlant tradition et modernité dans une ambiance vibrante et chaleureuse.

L'ancienne cathédrale Sacré-Cœur, transformée pour l'occasion en un écrin lumineux, a accueilli les spectateurs dans un cadre combinant jeux de lumière et décoration inspirée du patrimoine marocain.

Le groupe Lamchaheb a ouvert la soirée avec ses chansons engagées et son style distinctif, suivi du groupe de Nass Al Ghiwane, surnommé les "Rolling Stones d'Afrique", qui a captivé l'audience avec ses classiques intemporels. Omar Sayed, figure emblématique du groupe, a partagé des anecdotes touchantes sur l'histoire de la musique Ghiwania, renforçant l'intimité de l'expérience.

Selon Mohamed Hamadi, membre groupe Lamchaheb, ce festival célèbre un genre musical qui continue d'attirer de nombreux jeunes.

Il a salué, dans une déclaration à la MAP, les efforts de la nouvelle génération pour préserver et promouvoir la musique Ghiwania.

Zouhair Alouane, membre du comité d'organisation, a quant à lui souligné la richesse de cette première édition, marquée par des prestations variées, une dédicace du livre "El Ghiwane... Des voix qui ressemblent au Maroc" de Hassan Habibi, et des performances d'artistes comme Mesnawa, Derhem et le maâlem gnaoui Baqbou.

# Remise des prix de la 1<sup>ère</sup> édition du Festival national des jeunes chorégraphes

Les lauréats de la 1<sup>ère</sup> édition du Festival National des Jeunes chorégraphes, organisée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, du 28 au 30 novembre, ont été récompensés samedi soir à Casablanca.

Cette première édition, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir la créativité culturelle et artistique et à découvrir les jeunes talents dans divers domaines, a vu la remise des prix pour les catégories de danse individuelle et collective, récompensant des performances exceptionnelles lors des compétitions.

Dans la catégorie danse individuelle, Ismail El Maâtaoui (Souss-Massa) a remporté le premier prix, suivi de Wiam Fari (Marrakech-Safi) qui a obtenu le deuxième prix et Mohcine Hejazi (Casablanca-Settat) le troisième.

Dans la catégorie danse collective, le

premier prix est revenu au club "The Vikings" pour l'art folklorique et la danse contemporaine (Béni Mellal-Khénifra). Le deuxième prix a été remporté par le club Assalam (de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma), tandis que le club Eco Family (Laâyoune-Sakia El Hamra) a décroché le troisième prix.

Des prix spéciaux ont également été décernés : le prix de "Valorisation du patrimoine marocain" au club Expression corporelle (région de l'Oriental), le prix de "La meilleure scénographie" au club Jawhara (Casablanca-Settat), et le prix "Espoir" au club Selouane pour la danse expressive et spectaculaire (Rabat-Salé-Kénitra).

Les spectacles du festival, organisés au Complexe culturel Abdellah Senhaji à l'arrondissement El Fida, ont vu la participation de plus de 80 jeunes chorégraphes amateurs issus des différentes régions du Royaume,

sélectionnés après des éliminatoires régionales et provinciales organisées en octobre et novembre derniers.

A cette occasion, la directrice régionale de la jeunesse à Casablanca-Settat, Sanaa Rida, a affirmé que cette initiative, qui s'inscrit dans le programme du ministère visant à relancer divers festivals culturels et artistiques, vise à promouvoir l'art chorégraphique, devenu un centre d'intérêt pour de nombreux jeunes.

Elle a souligné, dans une déclaration à la MAP, que ce festival cherche, à travers des ateliers de formation et d'orientation, à affiner les talents de jeunes issus de toutes les régions du Maroc et à les encourager à progresser dans ce domaine artistique.

Pour sa part, le président du jury du festival, Zakaria Bennan, a affirmé que les performances des jeunes chorégraphes témoignent de la richesse en ta-

lents prometteurs du Maroc, qui nécessitent seulement un encadrement pour développer leurs capacités artistiques.

Il s'est dit convaincu que ces talents émergents marqueront la scène culturelle et artistique nationale dans les prochaines années, contribuant ainsi aux efforts du Royaume pour organiser des événements sportifs et culturels de haut niveau.

Ce festival national offre aux jeunes talents une plateforme pour présenter leurs expériences, encourager la compétition artistique et interagir avec des experts nationaux et internationaux en chorégraphie.

Le programme du festival comprend des compétitions, des ateliers dirigés par des spécialistes, ainsi qu'un colloque sur "Le rôle de l'art chorégraphique dans la promotion de l'éducation artistique et culturelle dans les Maisons de jeunes".

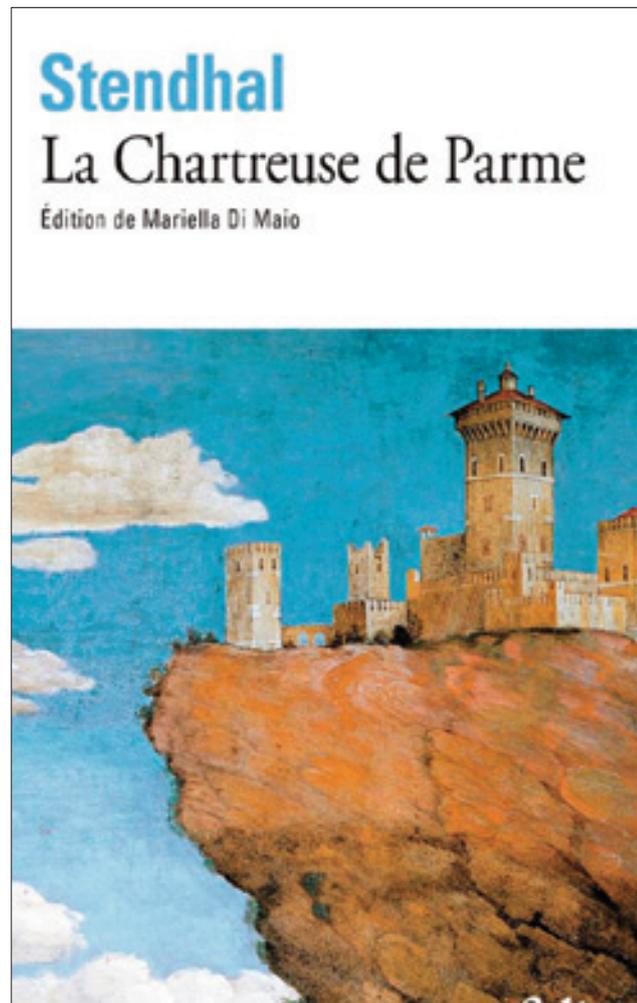
## Sixième Chapitre

Il faut avouer, madame, dit-il en riant à la comtesse, qu'à Parme je meurs d'ennui, et il doit m'être permis de m'enivrer de plaisir quand j'en trouve sur ma route. Ainsi, sans conséquence et pour une soirée, permettez-moi de jouer auprès de vous le rôle d'amoureux. Hélas dans peu de jours je serai bien loin de cette loge qui me fait oublier tous les chagrins et même, direz-vous, toutes les convenances.

Huit jours après cette visite monstre dans la loge la Scala, et à la suite de plusieurs petits incidents dont le récit semblerait long peut-être, le comte Mosca était absolument fou d'amour, et la comtesse pensait déjà que l'âge ne devait pas faire objection, si d'ailleurs on le trouvait aimable. On en était à ces pensées quand Mosca fut rappelé par un courrier de Parme. On eût dit que son prince avait peur tout seul. La comtesse retourna à Grianta ; son imagination ne parant plus ce beau lieu, il lui parut désert. Est-ce que je me serais attachée à cet homme ? se dit-elle. Mosca écrivit et n'eut rien à jouer, l'absence lui avait enlevé la source de toutes ses pensées ; ses lettres étaient amusantes, et, par une petite singularité qui ne fut pas mal prise, pour éviter les commentaires du marquis del Dongo qui n'aimait pas à payer des ports de lettres, il envoyait des courriers qui jetaient les siennes à la poste à Côme, à Lecco, à Varèse ou dans quelque autre de ces petites villes charmantes des environs du lac. Ceci tendait à obtenir que le courrier lui rapportât les réponses ; il y parvint.

Bientôt les jours de courrier firent événement pour la comtesse ; ces courriers apportaient des fleurs, des fruits, de petits cadeaux sans valeur, mais qui l'amusaient, ainsi que sa belle-sœur. Le souvenir du comte se mêlait à l'idée de son grand pouvoir ; la comtesse était devenue curieuse de tout ce qu'on disait de lui, les libéraux eux-mêmes rendaient hommage à ses talents.

La principale source de mauvaise réputation pour le comte, c'est qu'il passait pour le chef du parti ultra à la cour de Parme, et que le parti libéral avait à sa tête une intrigante capable de tout, et même de réussir, la marquise Ravarsi, immensément riche. Le prince était fort attentif à ne pas décourager celui des deux partis qui n'était pas au pouvoir ; il savait bien qu'il serait toujours le maître, même avec un ministère pris dans le salon de madame Ravarsi. On donnait à Grianta mille détails sur ces intrigues ; l'absence de Mosca, que tout le monde peignait comme un ministre du premier talent et un homme d'action, permettait de ne plus songer aux cheveux poudrés, symbole de tout ce qui est lent et triste ; c'était un détail sans conséquence, une des obligations de la cour, où il jouait d'ailleurs un si beau rôle. Une cour, c'est ridicule, disait la comtesse à la marquise, mais c'est amusant ; c'est un jeu qui intéresse, mais dont il faut



accepter les règles. Qui s'est jamais avisé de se récrier contre le ridicule des règles du whist ? Et pourtant une fois qu'on s'est accoutumé aux règles, il est agréable de faire l'adversaire repic et capot.

La comtesse pensait souvent à l'auteur de tant de lettres aimables ; le jour où elle les recevait était agréable pour elle ; elle prenait sa barque et allait lire dans les beaux sites du lac, à la Pliniana, à Bélan, au bois des Sfondrala. Ces lettres semblaient la consoler un peu de l'absence de Fabrice. Elle ne pouvait du moins refuser au comte d'être fort amoureux ; un mois ne s'était pas écoulé, qu'elle songeait à lui avec une amitié tendre. De son côté, le comte Mosca était presque de bonne foi quand il lui offrait de donner sa démission, de quitter le ministère, et de venir passer sa vie avec elle à Milan ou ailleurs. J'ai 400,000 fr., ajoutait-il, ce qui nous fera toujours 15,000 livres de rente. De nouveau une loge, des chevaux etc., se disait la comtesse c'étaient des rêves aimables. Les sublimes beautés des aspects du lac de Côme recommençaient à la charmer. Elle allait rêver sur ses bords à ce retour de vie brillante et singulière qui, contre toute apparence, redevenait possible pour elle. Elle se voyait sur le Corso, à Milan, heureuse et gaie comme au temps du vice-roi ; la jeunesse, ou du

moins la vie active recommencerait pour moi !

Quelquefois son imagination ardente lui cachait les choses, mais jamais avec elle il n'y avait de ces illusions volontaires que donne la lâcheté. C'était surtout une femme de bonne foi avec elle-même. Si je suis un peu trop âgée pour faire des folies se disait-elle, l'envie, qui se fait des illusions comme l'amour, peut empoisonner pour moi le séjour de Milan. Après la mort de mon mari, ma pauvreté noble eut du succès, ainsi que le refus de deux grandes fortunes. Mon pauvre petit comte Mosca n'a pas la vingtième partie de l'opulence que mettaient à mes pieds ces deux nigauds Limercati et Nani. La chétive pension de veuve péniblement obtenue, les gens congédiés, ce qui eut de l'éclat, la petite chambre au cinquième qui amenait vingt carrosses à la porte, tout cela forma jadis un spectacle singulier. Mais j'aurai des moments désagréables, quelque adresse que j'y mette, si, ne possédant toujours pour fortune que la pension de veuve, je reviens vivre à Milan avec la bonne petite aisance bourgeoise que peuvent nous donner les 15,000 livres qui resteront à Mosca après sa démission. Une puissante objection dont l'envie se fera une arme terrible, c'est que le comte, quoique séparé de sa femme depuis

longtemps, est marié. Cette séparation se sait à Parme, mais à Milan elle sera nouvelle, et on me l'attribuera. Ainsi, mon beau théâtre de la Scala, mon divin lac de Côme... adieu ! Adieu !

Malgré toutes ces prévisions, si la comtesse avait eu la moindre fortune, elle eût accepté l'offre de la démission de Mosca. Elle se croyait une femme âgée, et la cour lui faisait peur mais, ce qui paraîtra de la dernière invraisemblance de ce côté-ci des Alpes, c'est que le comte eût donné cette démission avec bonheur. C'est du moins ce qu'il parvint à persuader à son amie. Dans toutes ses lettres il sollicitait avec une folie toujours croissante une seconde entrevue à Milan, on la lui accorda. Vous jurer que j'ai pour vous une passion folle, lui disait la comtesse, un jour à Milan, ce serait mentir ; je serais trop heureuse d'aimer aujourd'hui, à trente ans passés, comme jadis j'aimais à vingt-deux ! Mais j'ai vu tomber tant de choses que j'avais crues éternelles ! J'ai pour vous la plus tendre amitié, je vous accorde une confiance sans bornes, et de tous les hommes, vous êtes celui que je préfère. La comtesse se croyait parfaitement sincère, pourtant vers la fin, cette déclaration contenait un petit mensonge. Peut-être, si Fabrice l'eût voulu, il l'eût emporté sur tout dans son cœur. Mais Fabrice n'était qu'un enfant aux yeux du comte Mosca ; celui-ci arriva à Milan trois jours après le départ du jeune étourdi pour Novare, et il se hâta d'aller parler en sa faveur au baron Binder. Le comte pensa que l'exil était une affaire sans remède.

Il n'était point arrivé seul à Milan, il avait dans sa voiture le duc Sansverina-Taxis, joli petit vieillard de soixante-huit ans, gris pommelé, bien poli, bien propre, immensément riche, mais pas assez noble. C'était son grand-père seulement qui avait amassé des millions par le métier de fermier général des revenus de l'état de Parme.

Son père s'était fait nommer ambassadeur du prince de Parme à la cour de \*\*\* à la suite du raisonnement que voici :

- Votre Altesse accorde 30,000 francs à son envoyé à la cour de \*\*\*, lequel y fait une figure fort médiocre. Si elle daigne me donner cette place, j'accepterai 6,000 francs d'appointements. Ma dépense de la cour ne sera jamais au-dessus de 100,000 francs par an, et mon intendant remettra chaque année 20,000 francs à la caisse des affaires étrangères à Parme. Avec cette somme, l'on pourra placer auprès de moi tel secrétaire d'ambassade que l'on voudra, et je ne me montrerai nullement jaloux des secrets diplomatiques, s'il y en a. Mon but est de donner de l'éclat à ma maison nouvelle encore, et de l'illustrer par une des grandes charges du pays.

(A suivre)

# Salah Bourdi : Depuis sa création en 2014, le Cercle Eugène Delacroix milite activement pour la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara

*Le Cercle Eugène Delacroix est une association qui réunit des élus de la République française, visant à contribuer activement au développement des relations franco-marocaines.*

*A l'occasion du troisième Forum des élus français et marocains «Regards croisés sur la transition écologique» tenu à Paris au Sénat*

*(28 novembre 2024), Salah Bourdi, le président du Cercle Eugène Delacroix, exprime à Libération ses impressions sur la coopération franco-marocaine.*



**Libé :** Quels sont les objectifs de votre 3<sup>ème</sup> forum au Sénat ?

Salah Bourdi : L'objectif de ce de ce troisième Forum est le même que celui que nous poursuivons au quotidien : faire travailler ensemble des élus français et marocains. Nous sommes convaincus que c'est un canal important pour renforcer l'amitié franco-marocaine.

**Quels seront les axes abordés lors de ce forum ?**

Nous allons nous concentrer sur la transition écologique. Pour rappel, le premier forum avait pour thème la régionalisation avancée, le second portait sur la lutte contre le sida, et ce troisième se focalisera sur la transition écologique. Nous prévoyons déjà un quatrième forum, probablement consacré à la Smart City et à l'intelligence artificielle. L'idée est de choisir des thématiques d'actualité pour continuer à faire travailler ensemble les élus des deux pays tout en renforçant les liens d'amitié entre la France et le Maroc.

**Selon vous, en tant qu'élus, comment voyez-vous les relations entre la France et le Maroc, après une période difficile de presque trois ans, suivie de la visite récente du Président français et de sa rencontre avec**

**Sa Majesté le Roi à Rabat le mois dernier ?**

Il est clair qu'il y a un véritable changement dans la position française, notamment concernant les provinces du Sud. Le Cercle Eugène Delacroix, depuis sa création en 2014, milite activement pour la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara. Et nous constatons que cette récente prise de position française s'aligne avec notre vision. Les propos du Président de la République française Emmanuel Macron marquent une détente notable et ouvrent, comme l'a dit Sa Majesté le Roi Mohammed VI, un "nouveau livre" dans les relations franco-marocaines. On ressent un fort engouement des Français pour le Maroc, et vice versa. C'est une très bonne nouvelle.

**Quels sont les enjeux de la coopération décentralisée entre les deux pays, étant donné que votre cercle rassemble des élus franco-marocains ?**

Le premier enjeu de la coopération décentralisée, c'est de remettre l'humain au centre des décisions. Face à la montée des partis d'extrême droite en Europe, cette coopération rapproche les peuples les uns des autres. Ensuite, elle représente un enrichissement mutuel. Travailler avec d'autres collectivités

territoriales, qu'elles soient marocaines, espagnoles ou maliennes, c'est apprendre des autres et partager des savoir-faire.

Pour vous donner un exemple concret : Villeneuve-la-Garenne et Tiznit collaborent sur des projets liés à la gestion des déchets et de l'eau. C'est une approche pratique pour répondre aux défis politiques et environnementaux actuels. Cette coopération est bénéfique pour les deux pays.

**Quel est le rôle des élus dans le rapprochement entre la France et le Maroc ?**

Le rôle des élus est fondamental. Notre association a été créée pour exploiter ce canal essentiel. Il existe bien sûr d'autres formes de coopération : des clubs de football qui organisent des stages, des partenariats universitaires comme avec l'Université internationale de Rabat, ou encore des échanges d'enseignants et d'étudiants. Mais la diplomatie territoriale, portée par les élus, est souvent sous-estimée.

Le Cercle Eugène Delacroix a pour mission de représenter et renforcer cette diplomatie territoriale, en favorisant les échanges entre élus français et marocains. Cela permet de consolider les liens entre les

deux pays de manière concrète et durable.

**Enfin, le Cercle Eugène Delacroix fête aujourd'hui ses 10 ans. Quel bilan faites-vous de cette décennie ?**

Le bilan est très positif. Nous avons commencé modestement, avec quelques dizaines de membres. Aujourd'hui, nous comptons plus de 300 adhérents, répartis dans 32 départements français.

Nous avons déjà concrétisé deux formes de coopération décentralisée fructueuse : Villeneuve-la-Garenne avec Tiznit, et Antony avec Taroudant. Quatre autres projets s'apprentent à être signés en 2025, notamment entre Sens et Sefrou, ou encore entre Garges-lès-Gonesse et Laâyoune.

En parallèle, nous avons organisé trois forums, dont le succès va crescendo. Nous menons également des actions de solidarité : envoi d'ordinateurs pour équiper des salles informatiques au Maroc, opérations de la cataracte à Agadir, distribution de cartables scolaires, etc. Ces initiatives renforcent les liens humains. Comme je le dis souvent, la meilleure façon de se faire aimer, c'est d'offrir des cadeaux !

**Paris : Propos recueillis par Youssef Lahlali**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PRÉFECTURE DE CHIOUKA AIT BABA  
CERCLE PROVINCIAL  
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES  
SERVICE DES PENSIONS, MARCHÉS,  
PATRIOTISME ET SÉCURITÉ  
BUREAU DES MARCHÉS ET MARCHÉS



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 05/2024/CPCAB  
SEANCE PUBLIQUE**

Le **lundi 30 décembre 2024 à 10heures**, Il sera procédé, dans le bureau du Monsieur le Président du Conseil Provincial de Chioouka Ait Baha, sis au siège de la province, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 05/2024/CPCAB du 30/12/2024 pour: **travaux d'achèvement de dallage de la piste reliant la route communale first et douar taourite ouasala à la commune sidi boushab - province chioouka ait baha**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **Deux cent trente-neuf mille neuf cent dix dirhams et soixante et onze centimes TTC (239 910,72 Dhs TTC)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **Quatre Mille Deux Cent dirhams (4 200,00 dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 431-22-2 pris le 15 Shaaban 1444 correspondant au 8 mars 2023, relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

Remarque : Les concurrents doivent soumettre une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Qualifications exigées	Classe
B	B11	S

N° 9325/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PRÉFECTURE DE CHIOUKA AIT BABA  
CERCLE PROVINCIAL  
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES  
SERVICE DES PENSIONS, MARCHÉS,  
PATRIOTISME ET SÉCURITÉ  
BUREAU DES MARCHÉS ET MARCHÉS



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 06/2024/CPCAB  
SEANCE PUBLIQUE**

Le **mardi 31 décembre 2024 à 11h00**, Il sera procédé, dans le bureau du Monsieur le Président du Conseil Provincial de Chioouka Ait Baha, sis au siège de la province, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 06/2024/CPCAB du 31/12/2024 pour: **Dallage des pistes reliant les douars Ighir ouhanou, tazka oullous et isfarine à la commune de targa n'touchka, province de chioouka ait baha – deuxième tranche -**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **Cinq cent vingt-neuf mille sept cent quarante dirhams TTC (529 740,00 Dhs TTC)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **Neuf Mille Deux Cent dirhams (9 200,00 dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 431-22-2 pris le 15 Shaaban 1444 correspondant au 8 mars 2023, relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

Remarque : Les concurrents doivent soumettre une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Qualifications exigées	Classe
B	B11	S

N° 9326/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Chichaoua  
Caidat ASSIF EL MAL  
COMMUNE ADASSIL  
DIRECTION DES SERVICES

**AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIC N°01/2024**

Le président de la C.T Adassil annonce qu'une séance de vente aux enchères public se déroulera à partir du **25 décembre 2024 à 12h** à la salle de la réunion d'Adassil pour Vendre des véhicules d'occasion.

Les personnes souhaitant participer doivent respecter les conditions suivantes :

- Une copie de la carte d'identité nationale valable.
- Fournir une caution provisoire précisée d'un montant de **2 000,00** dirhams (deux mille dirhams), qui constitue une quittance délivrée par le régisseur des recettes d'Adassil avant la date d'enchère.
- Une certificat d'identification fiscale délivrée depuis moins d'un an prouvant que le concurrent est dans un statut fiscal légal, et prouvant que le concurrent exerce l'activité concernée.
- Déclaration sur l'honneur

**TABLEAU DES VÉHICULES À VENDRE.**

Etat	Immatriculation/N° chassis	Désignation	Année de circulation (Modèle)	N Lot
Plein utilisation	J 180038	Ambulance BMW	2006	01
Moyen	178664 □	RENAULT KANGOO	2010	02
Moyen	J 175641	CAMION PTC 1800/ SINOYRUX BENNE	2011	03

✓ **Remarque :**

- Le contenu du tableau ci-dessus est vendu en trois lots.
- Déterminer le prix de départ pour le début de l'enchère publique à :
  - ◆ Lot 1 : **5 000,00** (cinq mille dirhams).
  - ◆ Lot 2 : **20 000,00** (vingt mille dirhams).
  - ◆ Lot 3 : **30 000,00** (quatre-vingt mille dirhams).
- Le concurrent attributaire de l'enchère publique paiera le prix immédiatement et comptant, majoré de 10 % sur chaque Lot, calculé en pourcentage des ventes publiques de la commune.

N° 9327/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PRÉFECTURE DE MARRAKECH  
CERCLE EL BOUR  
CAIDAT HARBIL  
COMMUNE HARBIL  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE TECHNIQUE

**Avis d'appel d'offres Ouvert National N° : 10/2024**

Le **30-12-2024 à 10 H**, il sera procédé, au Bureau de Mr. Le Président la commune harbil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix national en séance publique.

Concernant : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN BICOUCHE DE LA PISTES RELIANT LA RN7ET DOUAR EL HAJ ARDELALI SUR 4,50 KM, et DOUAR NZALET DERB ET LA ROUTE RELIANT DOUAR AIT BOUCHENT ET DOUAR EL MOUHI SUR 2.900 KM, et LA PISTE RELIANT LA RN7 ET DOUAR AIT MESSOUD SUR 1.1KM**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à Cent Mille Dhs (100.000,00 Dhs)

Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à la classe suivante :

Classe	Secteur	Qualification
3	B	B1/B5

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cinq Millions Deux Cent Vingt Cinq Mille Trois Cent Dix Dhs 00 Cts TTC (5 225 310,00 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles de 30 à 34 du Décret N° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif au Marchés publics.

La soumission électronique est obligatoire conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Aussi, les pièces et les dossiers à présenter doivent obligatoirement être signés électroniquement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de Consultation.

N° 9328/PA

**CONSTITUTION SOCIÉTÉ - RENEXIA MAGHREB SARL AU** - Aux termes d'un acte S.S.P. établi en date du 28 Novembre 2024, il a été constitué une société à Responsabilité Limitée d'associé unique « RENEXIA MAGHREB », Siège Social : 15 Avenue Al Abtal, Appt. N° 4, Agdal, Rabat-Objet Social : GESTION D'INSTALLATIONS POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE - Durée : 99 ans. Capital Social : 100.000,00 dhs - L'exercice social : commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre - La société est gérée pour une durée indéterminée par : Mr. BERGONZI LINO Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Rabat le 28/11/2024 sous le N°185277- Registre de Commerce N° 182081. Pour extrait et mention **N° 9328/PA**

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL - BOUZNKA** Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975. Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/10/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes: Denomination : " GLARIS " SARL AU Siège Social : HAY EL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca Associés Uniques : - Mr. ER-RAJI EL ARBI, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales Objet : - Travaux divers de construction - Vente des matériaux de construction ; - Prestation de service. Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS. Gérance : la société est gérée par Mr. ER-RAJI EL ARBI. Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N°943958 RC N°650081. **N° 9330/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DE MARRAKECH CERCLE EL BOUR CAIDAT HARBIL COMMUNE HARBIL DIRECTION DES SERVICES SERVICE TECHNIQUE Avis d'appel d'offres simplifié N° : 09/2024** Le 23-12-2024 à 10 H, il sera procédé, au Bureau de Mr. Le Président la commune harbil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix national en séance publique. Concernant : Acquisition d'un véhicule équipé de cages pour le ramassage des chiens errants

**ET 5 MOTOCYCLES AU PROFIT DES SERVICES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE HARBIL.** Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) Le cautionnement provisoire est fixé à Neuf Mille Dhs (9000,00 Dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Cinquante mille Dhs 00 Cts TTC (450000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles de 30 à 34 du Décret N° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif aux Marchés publics. La soumission électronique est obligatoire conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Aussi, les pièces et les dossiers à présenter doivent obligatoirement être signés électroniquement. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de Consultation. **N° 9331/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH SAFI PROVINCE DE CHICHAOUA COMMUNE D'ADASSIL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/C.T/2024**

Le mercredi 25 décembre 2024 à 11 HEURES, il sera procédé en séance publique dans le siège de la Commune d'Adassil, Province de chichaoua, à l'ouverture des plis relatifs à l'AFFERMAGE DU SOUK HEBDOMADAIRE TNIN MAGHOUSA ET ABATTOIR A LA COMMUNE D'ADASSIL ; PROVINCE DE CHICHAOUA.

- Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés public du 15 Chaaban 1944 (8 Mars 2023).

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5000,00 dirhams (cinq mille dirhams) pour Location du souk hebdomadaire, et 2000,00 dirhams (deux mille dirhams) pour

location du l'abattoir. - l'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1800,00 dirhams (mille huit cent dirhams) pour location du souk hebdomadaire par mois, et 550,00 dirhams (cinq cent cinquante dirhams) pour location du L'ABATTOIR. \*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation. \*N.B : Les photocopies des documents doivent être certifiées conformes à l'original. **N° 9332/PA**

**Royaume du Maroc Ministère de la Santé et de la Protection sociale Direction Régionale de Fes-Meknes Délégation Provinciale d'El Hajeb Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DE PRIX N° 22/2024/CHP/ELH (SEANCE PUBLIQUE)** Le 16/12/2024 à 10H00mn, il sera procédé dans le Bureau de Directeur du CHP El Hajeb, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert Simplifié sur offres de prix N° 22/2024/CHP/ELH du 16/12/2024 Pour : - La restauration des malades et du personnel de garde du Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb -.

Le dossier d'appels d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : 954 720,00 DH (Neuf Cent Cinquante Quatre Mille Sept Cent Vingt Dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19 000 DH (Dix-Neuf mille Dirhams) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30 à 34, du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de Consultation. **N° 9333/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR SECRETARIAT GENERAL PROVINCE 'OUARZAZATE DIVISION DU BUDGET ET MARCHES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 18/ INDH/2024**

Le 16 Décembre 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié pour TRAVAUX DE L'ELECTRIFICATION DES UNITES PRESCHOAIRES ET DISPENSAIRES A LA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 169 510,80 dhs (Cent Soixante Neuf Mille Cinq Cent Dix Dirhams Et Quatre Vingt Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Dirhams (3.000,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres

ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023). Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation. **N° 9334/PA**

**Royaume Du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi Direction Provinciale d'ALHAOUZ Avis Aux Appels d'offres ouverts simplifiés nationaux «au rabais ou à majoration» N° 44/INV/2024 et 45/INV/2024 et 46/INV/2024 et 47/INV/2024**

Le 16 / 12/ 2024, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux Appels d'offres ouverts simplifiés nationaux « au rabais ou à majoration » suivant : - ACOO N°44/INV/2024 : Travaux de construction de 2 blocs administratifs à : Ecole AIT ALI OUIHAMOU et lycée collégial NOUR ATLAS programmé à 09H00 ;

- ACOO N°45/INV/2024 : Travaux de construction de 2 blocs administratifs à : Ecole AIT EL HAJ et lycée collégial AL FARABI programmé à 10H00 ; - ACOO N°46/INV/2024 : Travaux de construction de 2 blocs administratifs à : Ecole Ait Mansour et lycée collégial Ibn Qaym programmé à 11H00 ; - ACOO N°47/INV/2024 : Travaux de construction de 3 blocs administratifs aux écoles : STI FADMA, LAGHANMA et AL

AMAL programmé à 12H00. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à : - 15 000,00Dhs (Quinze Mille Dirhams) pour ACOO N°44/INV/2024 ; - 15 000,00Dhs (Quinze Mille Dirhams) pour ACOO N°45/INV/2024 ; - 15 000,00Dhs (Quinze Mille Dirhams) pour ACOO N°46/INV/2024 ; - 15 000,00Dhs (Quinze Mille Dirhams) pour ACOO N°47/INV/2024.

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : - 1 181 883,60 DH TTC (Un Million Cent Quatre-Vingt et un Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Trois Dirhams 60 Cts TTC) pour ACOO N° 44/INV/2024 ; - 1 181 883,60 DH TTC (Un Million Cent Quatre-Vingt et un Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Trois Dirhams 60 Cts TTC) pour ACOO N° 45/INV/2024 ; - 1 181 883,60 DH TTC (Un Million Cent Quatre-Vingt et un Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Trois Dirhams 60 Cts TTC) pour ACOO N° 46/INV/2024 ;

- 997 516,80 DH TTC (Neuf Cent Quatre-vingt-Dix-Sept Mille Cinq Cent Seize Dirhams 80 cts TTC) pour ACOO N° 47/INV/2024 ; Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22- 431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation. **N° 9335/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZAL CERCLE FETOUAKA CAIDAT AIT TAMIL COMMUNE AIT OUMDIS**

**إعلان عن إجراء انتخابات القادة المهنية**  
**برسم سنة 2024**

يعلن رئيس جماعة أيت اوميس عن استرجوع يوم السبت 21 نونبر 2024 على الساعة العاشية عشر صباحا بغير جماعة أيت اوميس استناد للقادة المهنية للقادة الأقر المتتبيين المهنية الجماعية، و استرجوع الاستدراك وفق ما هو معلن في الجدول إنقده برسم السنة العاشية 2024.

نوع الانتخابات	الشروط التنظيمية	النسبة	أخر أجل إيداع ملفات الترشيح	مكان إجراء الميمنة	تاريخ إجراء الميمنة	استدراك القادة المهنية لولوج مساهمة على من الدرجة الأولى للشعب
1- انتخاب كتابي أو شفهي مهني	استمالة 06 سنوات في : - إطار مساهمة تقري الدرجة الثانية، ستم 6 في غلبه: 2024/12/21	14%	2024/12/19 على الساعة الرابعة والنصف مساء بمصلى الموارد البشرية بالجماعة	مركز جماعة أيت اوميس	2024/12/21 على الساعة العاشية صباحا	مساهمة على من الدرجة الأولى للشعب

**ملفات الترشيح:**  
✓ طلب المشاركة في الانتخابات  
**مكان إيداع ملفات الترشيح**  
✓ مصلى الموارد البشرية.

**N° 9336/PA**

**-AUTO MED NADOR- Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 000 000,00 dhs**  
Siège Social: ZONE INDUSTRIELLE MEDZ SELOUANE NADOR.  
I- Aux termes du P.V de l'AGE du 20/11/2024, il a été décidé:  
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL: L'Assemblée Générale Extraordinaire décide l'augmentation du capital social de la société pour le porter de:

Un million (1 000 000,00) dirhams à cinq million (5 000 000,00) dirhams, soit une augmentation de quatre million (4 000 000,00) dirhams, par incorporation des comptes courants des associées Monsieur FOURKA MOHAMED, et Monsieur EL AIDI JAMAL, et ce par l'émission de quarante mille (40 000) parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams chacune.

Ces parts représentatives de l'augmentation de capital ci-dessus décidées, seront assimilées aux parts anciennes, elles bénéficieront des mêmes droits et seront assimilées aux mêmes obligations.

Elles porteront jouissance à compter de 20/11/2024.  
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 29/11/2024 N°9059.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
La Gérance

N° 9337/PA

**CONSTITUTION**

I/ Aux termes d'un acte SSP du 05/11/2024 à, Settat, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité AU.

-DENOMINATION : SABOUH TRAVAUX SAR A-U  
-OBJET : la société a pour objet tant au Maroc qu'en tous autres pays :

- Entrepreneur de Travaux Divers ou Construction.

-SIEGE SOCIAL: SETTAT, LOT EL HANANA 02 N°173.  
-CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS (Cent mille dirhams), divisé en 1000 parts de cent dirhams (100.000DHS) chacune.

-DUREE: 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.

-GERANCE : La société est gérée par : Monsieur : Mohammed DABBAR pour une durée illimitée.

-SIGNATURE BANCAIRE : La société sera engagée par la signature de Monsieur : Mohammed DABBAR.

II/ Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Première Instance de Settat le 27/11/2024 sous le numéro : 415/2024.

III/ la société est immatriculée au registre de commerce de SETTAT sous le numéro : 7963.  
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 9338/PA

ARCHIKIDS SARL  
Adresse 67 RUE AZIZ BELLAL 2ème ETAGE N 3 MAARIF, CASABLANCA RC n°337435

Cessions de parts sociales suivant PV de l'AGE du 14 novembre 2024

Suivant le Procès-Verbal de l'AGE du 14 novembre 2024 de la société - ARCHIKIDS - SARL, il a été décidé ce qui suit :

• Cession de 500 parts sociales de la société ARCHIKIDS effectuée par Mme Sofiya IRAQI au profit de M. Nawfal LAAROUCSI ;

• Cession de 500 parts sociales de la société ARCHIKIDS effectuée par Mme Selma SKALLI CHERIF au profit de M. Nawfal LAAROUCSI ;

• Changement de la forme juridique de la société de SARL à SARL AU

• Démission des gérantes Mme Sofiya IRAQI et Mme Selma SKALLI CHERIF

• Nomination de M. Nawfal LAAROUCSI en tant que gérant de la société

• Quitus des gérantes

• Modifications des articles L2,6,7 et 15 des statuts Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28 novembre 2024 sous le n°45921.

N° 9339/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA PROVINCE DE KHOURIBGA  
CONSEIL PROVINCIAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° 11 / CP / 2024

Le lundi 16 décembre 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau du président du Conseil Provincial de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 11/CP/2024 pour : Acquisition du matériel et mobilier de bureau pour le premier arrondissement de la Sureté Nationale à Khouribga / Province de Khouribga

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Soixante Huit Mille Dirham toute taxe comprise (168 000,00 Dhs TTC)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille dirhams (3.000,00DHS)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34,37 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Les concurrents sont tenus de déposer, au bureau du service des Affaires Financières, du Budget et des marchés relevant du conseil provincial de Khouribga,

un pli distinct contient les prospectus, notices ou catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la commission d'appel d'offres.

Le dépôt et le retrait des prospectus, notices ou catalogues peuvent être effectués par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9340/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA PROVINCE DE KHOURIBGA  
CONSEIL PROVINCIAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° 12 / CP / 2024

Le lundi 16 décembre 2024 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau du président du Conseil Provincial de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°12 /CP/2024 pour : Acquisition du matériel informatique pour le premier arrondissement de la Sureté Nationale à Khouribga / Province de Khouribga

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Vingt Quatre Mille Dirham toute taxe comprise (84 000,00 Dhs TTC)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Six Cent dirhams (1.600,00 DH)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34,37 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Les concurrents sont tenus de déposer, au bureau du service des Affaires Financières, du Budget et des marchés relevant du conseil provincial de Khouribga, un pli distinct contient les prospectus, notices ou catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la

commission d'appel d'offres.  
Le dépôt et le retrait des prospectus, notices ou catalogues peuvent être effectués par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

tués par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9341/PA

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024**

يعلم رئيس مجلس جماعة لمصاحب لجمعية لمصاحب لولوج الدرجات المحددة في الجدول أدناه .  
هذهان الموظفين المتسبين لميزانية لجمعية لمصاحب لولوج الدرجات المحددة في الجدول أدناه .

الدرجة المعتمنة بشانها	الشروط النظامية المطلوبة	عدد المناصب المتوفرة	تاريخ ومكان إجراء الامتحانات	آخر أجل لقبول الترشيحات
مساعد تقني من الدرجة الأولى	يشارك في هذا الامتحان المساعدين التقنيين من الدرجة الثانية السلم 6 التابعون لهذه الجماعة والموظفون على ست سنوات (06) من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية أول اختبار.	01	الثلاثاء 31 دجنبر 2024 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بعفر جماعة لمصاحب	الجمعة 20 دجنبر 2024
تقني من الدرجة الأولى	يشارك في هذا الامتحان التقنيين من الدرجة الثانية التابعون لهذه الجماعة والموظفون على ست سنوات (06) من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية أول اختبار.	01	الثلاثاء 31 دجنبر 2024 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بعفر جماعة لمصاحب	الجمعة 20 دجنبر 2024

لغى الموظفين المستوفين للشروط النظامية المطلوبة لإجتياز هذه الامتحانات تقديم طلبات ترشيحهم لمكتب الموارد البشرية داخل الأجل المشار إليه أعلاه.

N° 9342/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM-OGUD NOUN  
PROVINCE DE SIDI INI  
PACHALIK SIDI INI  
COMMUNE DE SIDI INI  
DIRECTION DES SERVICES  
DIVISION D'URBANISME DES TRAVAUX  
DE PATRIMOINE DES ETUDES TECHNIQUES  
ET LA GESTION DELEGUEE



الملكسة المغربية  
وزارة الداخلية  
وآية جهة كلميم واد نون  
إقليم سیدی اینسی  
بلدية سیدی اینسی  
جماعة سیدی اینسی  
مديرية المصالح  
قسم العمران والأشغال والمستلکات و الترسات  
التقنية و التکبير العرفي

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIE N°13/2024/BC**

Le . . . 7 DEC 2024 . . . à . . . 11H00min. Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune de Sidi Inni à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 13/2024/BC pour :

**ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS D'IMPRESSION, PAPERTE ET IMPRIMES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE SIDI INNI**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

**108 132,00 Dhs (CENT HUIT MILLE CENT TRENTE DEUX DIRHAMS).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **2 000,00 Dhs (DEUX MILLES DIRHAMS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 9343/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale de l'Éducation Supérieure et des Sports  
ARSEP de Casablanca - Settat  
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan  
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Équipements et de Patrimoine

**Avis de rectificatif numéro 2 de l'Appel d'offres ouvert national simplifié au "rabais ou à majoration" N° 14/1/24**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres N° 01/1/24 ayant pour objet « l'élaboration des études techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale El Fida Mers Sultan en 5 (cinq) lots: LOT1 : Trois écoles primaires : Al Fida; Ibn Zaydoune ; Mouaouia Bnou Abi Soulyane ; LOT 2 : L'école primaires Rahal Al Maskini et trois lycées collégiels : Attahadi ; Al Jahid et Zineb Ennafoaouia, LOT 3 : Les terrains sportifs des lycées qualifiants Mohamed V et Taha Hussein , LOT 4 : Lycée qualifiant Bir Anzaran, LOT 5 : le Bloc des Ateliers de l'enseignement technique du BTS au lycée qualifiant El Khouarizmy, » a été modifié comme suit :

- 1- Le dossier de consultation publié au portail des marchés a été modifié pour y introduire le modèle de l'acte d'engagement et de la déclaration sur l'honneur exigés ;
- 2- Le montant en lettres de l'estimation du Lot 4 et 5 est rectifié comme suit : le montant en lettres de l'estimation du Lot 4 est de 75000.00 (soixante-quinze mille dirhams) ; le montant en lettres de l'estimation du Lot 5 est de 75000.00 (soixante-quinze mille dirhams) ;
- 3- Le montant en lettres de la caution provisoire du lot 1 et 2 est rectifié comme suit : le montant de la caution provisoire du lot 1 est de 2200.00 dh (deux mille deux cent dirhams) ; le montant de la caution provisoire du lot 1 est de 2200.00 dh (deux mille deux cent dirhams) ;
- 4- La date d'ouverture des plis a été reportée jusqu'au 16 décembre 2024 à 10 heures.

Les autres éléments de l'avis de l'appel d'offres précité publié en page 19 du journal Libération N° 10359 (du 11/11/2024) ainsi que de l'avis rectificatif publié en page 21 du journal Libération N° 10361 (du 13/11/2024) restent inchangés.

N° 9349/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Youssoufia  
Cercle elganhour  
Caïdat Ras ain  
Commune ATTIAMIM  
RESSOURCE HUMAINE  
N : \_69\_/2024

**Avis d'Examen d'aptitude professionnelle**  
**Au titre de l'année : 2024**

La commune ATTIAMIM, Province de Youssoufia organisera un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 à la salle des réunions de cette commune à 09 h suivant le tableau ci-dessous.

Grade en compétition	Conditions statutaires exigées	Date des examens	Dernière date de dépôt des demandes	Nombre de postes
Adjoint administratif principal	6 ans de service effectif au grade actuel au premier examen	28/12/2024	20/12/2024	01
Adjoint Technique 1er Grade				01

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est fixé LE 20/12/2024 .

N° 9350/PA

# Horaires des trains

## SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berrechid	Casa Oudj	Casa voyageurs	Ain Sefsa	Mohammeda	Bobat Agdal	Bobat Ville	Sidi	Sidi Taherout	Kentira	Sidi yafya	Sidi Slimane	Sidi Excan	Médras el anir	Médras	Settat yafya	Ain touqalta	Fes
رقم القطار	مراكش	بنجورج	سطات	بربرشيد	الدار البيضاء العودج	الدار البيضاء المسافرين	عين السيف	المحمدية	الدار البيضاء	الدار البيضاء	سلا	سلا تاهراوت	كنتيرا	سدي يافيا	سدي سليمان	سدي عاصم	مكناس العنير	مكناس	سطات يافيا	عين التوقالت	فاس
170 #						6:40	6:48	6:58	7:01	7:07	7:47	7:51	8:01	8:09	8:49	9:05	9:30	9:47	10:06	10:27	10:54
180						6:40	6:48	6:58	7:01	7:07	7:47	7:51	8:01	8:09	8:49	9:05	9:30	9:47	10:06	10:27	10:54
400 #	4:50	5:05	5:39	5:59	7:21	7:30	7:38	7:49	8:21	8:27	8:37	8:42	9:02	9:31	9:51	10:30	10:39	11:00	11:42	12:04	12:35
402	5:30	5:45	7:39	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:21	9:27	9:37	9:42	10:02	10:19	10:38	10:54	11:00	11:42	12:04	12:35	
140						9:30	9:38	9:49	10:21	10:27	10:37	10:42	11:02	11:31	11:51	12:30	12:39	13:00	13:42	14:04	14:35
406	7:50	8:05	9:39	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:37	11:42	12:02	12:19	12:38	12:54	13:00	13:42	14:04	14:35	
140						11:30	11:38	11:49	12:21	12:27	12:37	12:42	13:02	13:31	13:51	14:30	14:39	15:00	15:42	16:04	16:35
408	9:30	10:05	11:39	11:59	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:37	13:42	14:02	14:19	14:38	14:54	15:00	15:42	16:04	16:35	
41206 #	10:50	11:05	12:09	12:29	13:21	13:30	13:38	13:49	14:21	14:27	14:37	14:42	15:02	15:31	15:51	16:30	16:39	17:00	17:42	18:04	18:35
404	11:50	12:05	13:39	13:59	14:21	14:30	14:38	14:49	15:21	15:27	15:37	15:42	16:02	16:19	16:38	16:54	17:00	17:42	18:04	18:35	
406	12:50	13:05	14:39	14:59	15:21	15:30	15:38	15:49	16:21	16:27	16:37	16:42	17:02	17:31	17:51	18:30	18:39	19:00	19:42	20:04	20:35
408	13:50	14:05	15:39	15:59	16:21	16:30	16:38	16:49	17:21	17:27	17:37	17:42	18:02	18:19	18:38	18:54	19:00	19:42	20:04	20:35	
402	14:50	15:05	16:39	16:59	17:21	17:30	17:38	17:49	18:21	18:27	18:37	18:42	19:02	19:31	19:51	20:30	20:39	21:00	21:42	22:04	22:35
402	15:50	16:05	17:39	17:59	18:21	18:30	18:38	18:49	19:21	19:27	19:37	19:42	20:02	20:19	20:38	20:54	21:00	21:42	22:04	22:35	
404	16:50	17:05	18:39	18:59	19:21	19:30	19:38	19:49	20:21	20:27	20:37	20:42	21:02	21:31	21:51	22:30	22:39	23:00	23:42	24:04	24:35
406	17:50	18:05	19:39	19:59	20:21	20:30	20:38	20:49	21:21	21:27	21:37	21:42	22:02	22:31	22:51	23:30	23:39	24:00	24:42	25:04	25:35
MA						21:05	21:13	21:24	22:06	22:14	22:24	22:29	22:49	23:18	23:38	24:00	24:09	24:30	25:12	25:34	26:05
408	19:00	19:45	20:49	21:09	21:31	21:40	21:48	21:59	22:31	22:37	22:47	22:52	23:12	23:41	24:01	24:30	24:39	25:00	25:42	26:04	26:35
100						22:05	22:13	22:24	23:06	23:14	23:24	23:29	23:49	24:18	24:38	25:00	25:09	25:30	26:12	26:34	27:05
MT	21:00	21:46	22:49	23:09	23:34	23:40	23:59	0:14	0:52	1:00	1:11	1:16	1:44	2:13	2:33	3:12	3:21	3:42	4:24	4:46	5:17

## SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain touqalta	Settat yafya	Médras	Médras el anir	Sidi Excan	Sidi Slimane	Sidi yafya	Kentira	Sidi Taherout	Sidi	Bobat Ville	Bobat Agdal	Mohammeda	Ain Sefsa	Casa voyageurs	Casa Oudj	Berrechid	Settat	Benguerdj	Marrakech
رقم القطار	فاس	عين التوقالت	سطات يافيا	مكناس	مكناس العنير	سدي عاصم	سدي سليمان	سدي يافيا	كنتيرا	سلا تاهراوت	سلا	الدار البيضاء	الدار البيضاء	المحمدية	عين السيف	الدار البيضاء المسافرين	الدار البيضاء العودج	بربرشيد	سطات	بنجورج	مراكش
70 #						8:30	8:36	8:46	9:08	9:12	9:35	9:40	10:12	10:23	10:35	10:44	11:06	11:38	12:11	12:31	13:04
107	2:30			3:28	4:17	4:33	5:14	5:30	5:39	5:52	5:58	6:31	6:42	6:50			6:26	6:52	7:32	8:38	9:01
AM	3:42			4:17	5:04	5:20	6:00	6:26	6:30	6:43	6:49	7:26	7:38	7:46							
304 #	4:05			5:30	6:12	6:25	7:00	7:18	7:22	7:35	7:40	8:12	8:25	8:35	8:44	9:06	9:30	10:01	10:31	11:04	
306	5:40	5:54	6:04	6:17	6:22	7:04	7:17	7:30	8:00	8:18	8:22	8:35	8:40	9:12	9:25	9:44	10:06	10:39	11:11	11:54	
130 #	6:38	6:23	6:55	6:46																	
22	6:40			7:17	7:22	8:04	8:17	8:30	9:00	9:18	9:22	9:35	9:40	10:12	10:23	10:35	10:44	11:06	11:38	12:11	13:04
214	7:40	7:54	8:04	8:17	8:22	9:04	9:17	9:30	10:00	10:18	10:22	10:35	10:40	11:12	11:23	11:35	11:44	12:06	12:38	13:11	14:04
404	8:40			9:17	9:22	10:04	10:17	10:30	11:00	11:18	11:22	11:35	11:40	12:12	12:23	12:35	12:44	13:06	13:38	14:11	15:04
306	9:40	9:54		10:17	10:22	11:04	11:17	11:30	12:00	12:18	12:22	12:35	12:40	13:12	13:23	13:35	13:44	14:06	14:38	15:11	16:04
308	10:40			11:17	11:22	12:04	12:17	12:30	13:00	13:18	13:22	13:35	13:40	14:12	14:23	14:35	14:44	15:06	15:38	16:11	17:04
320	11:40	11:54	12:04	12:17	12:22	13:04	13:17	13:30	14:00	14:18	14:22	14:35	14:40	15:12	15:23	15:35	15:44	16:06	16:38	17:11	18:04
322	12:40			13:17	13:22	14:04	14:17	14:30	15:00	15:18	15:22	15:35	15:40	16:12	16:23	16:35	16:44	17:06	17:38	18:11	19:04
324	13:40	13:54		14:17	14:22	15:04	15:17	15:30	16:00	16:18	16:22	16:35	16:40	17:12	17:23	17:35	17:44	18:06	18:38	19:11	20:04
342	14:40			15:17	15:22	16:04	16:17	16:30	17:00	17:18	17:22	17:35	17:40	18:12	18:23	18:35	18:44	19:06	19:38	20:11	21:04
328	15:40	15:54	16:04	16:17	16:22	17:04	17:17	17:30	18:00	18:18	18:22	18:35	18:40	19:12	19:23	19:35	19:44	20:06	20:38	21:11	22:04
308	16:40			17:17	17:22	18:04	18:17	18:30	19:00	19:18	19:22	19:35	19:40	20:12	20:23	20:35					
312	17:40	17:54		18:17	18:22	19:04	19:17	19:30	20:00	20:18	20:22	20:35	20:40	21:12	21:23	21:35	21:44	22:06	22:38	23:11	24:04
304	18:40			19:17	19:22	20:04	20:17	20:30	21:00	21:18	21:22	21:35	21:40	22:12	22:23	22:35					
204	19:40	19:54	20:04	20:17	20:22	21:04	21:17	21:30	22:00	22:18	22:22	22:35	22:40	23:14	23:25	23:35					
146	20:40			21:17	21:22	22:04	22:17	22:30	23:00	23:18	23:22	23:35	23:40	0:12	0:23	0:35					

Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers  
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,  
Notre avenir**

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



## Portrait



## Carlos Tavares

*Patron sans concessions rattrapé par les difficultés*

Passionné d'automobile, manager sans concessions, Carlos Tavares a contribué à faire de Stellantis une machine à profits avant que les difficultés ne s'accumulent, conduisant à sa démission.

Le groupe automobile a annoncé le départ de son emblématique patron "avec effet immédiat" dans un communiqué publié dimanche soir.

”

Stellantis a toussé au premier semestre 2024, avec un bénéfice net divisé par deux, avant d'éternuer face à des difficultés plus graves que prévu en Amérique du Nord

Cette décision, qui est une surprise puisqu'il devait normalement partir à la retraite début 2026, est le résultat de divergence de vue entre le directeur général et le conseil d'administration, précise Stellantis. Son successeur devrait être connu au cours du 1er semestre 2025.

Le président du conseil d'administration John Elkann avait récemment fermé la porte à un rapprochement avec un autre groupe, dans un entretien avec l'AFP en octobre.

Costume strict, fines lunettes, visage anguleux, le dirigeant portugais âgé de 66 ans a été rattrapé par un marché automobile mal en point en Europe et des difficultés importantes aux États-Unis.

Il s'était fait un nom en redressant le groupe PSA (Peugeot-Citroën) à partir de 2014, en coupant dans les coûts.

Et le pari de la mégafusion bouclée entre PSA et FCA (Fiat-Chrysler) semblait tenu: depuis la création de ce groupe aux quatorze marques en 2021, Stellantis a enchaîné les records de bénéfices nets.

La pénurie de puces électroniques, qui limitait la production de voitures, aidait le groupe à les vendre aux tarifs

les plus hauts. Mais le marché automobile s'est stabilisé depuis à un niveau très bas.

Stellantis a toussé au premier semestre 2024, avec un bénéfice net divisé par deux, avant d'éternuer face à des difficultés plus graves que prévu en Amérique du Nord.

Le directeur général Carlos Tavares a dû abandonner son objectif sacré de marge opérationnelle à "deux chiffres" pour l'année, qui le plaçait loin devant ses concurrents, et justifiait son salaire prévu à 36,5 millions d'euros pour l'année 2023.

Le directeur général assurait pourtant encore il y a quelques semaines que la stratégie de l'entreprise avait "fait ses preuves".

Si ces nouveaux objectifs sont un "avertissement sérieux", "ce n'est pas Stellantis qui est (en difficulté), isolé au milieu de l'industrie automobile (...). C'est Stellantis, Volkswagen, BMW, Mercedes, et ce n'est probablement pas fini", avait expliqué M. Tavares.

L'électrification de l'automobile à marche forcée complique les perspectives de ces constructeurs sur un marché déjà morose.

Plusieurs d'entre eux ont demandé une révision à la

baisse des normes d'émissions de CO2, qui les forceront début 2025 à vendre plus d'électriques.

Carlos Tavares voyait les choses différemment, après avoir contesté pendant longtemps une transition "dogmatique" vers le 100% électrique en 2035.

"Tout le monde connaît les règles depuis longtemps, tout le monde a eu le temps de se préparer, et donc maintenant on fait la course", avait-il lancé en septembre dans un entretien à l'AFP.

Entre deux avions, ce passionné de voitures anciennes fréquente en effet les pistes de courses historiques une dizaine de fois par an.

Le dirigeant affirmait vouloir "contribuer à la résolution du problème" du réchauffement climatique, pour ses quatre petits-enfants, tout en protégeant la "liberté de mouvement" des citoyens dans leurs voitures.

Et pour qu'elles soient moins chères, il faut toujours produire moins cher, en mettant la pression sur les salariés comme sur les fournisseurs.

Les salariés sont régulièrement encouragés à partir, au gré des plans de suppressions de postes. Parallèlement, le

groupe franco-italo-américain mise toujours plus sur des pays à bas coûts, comme le Brésil, le Maroc ou la Turquie, pour fabriquer ses voitures.

Plusieurs syndicats dénonçaient ses méthodes mais "le management de cette entreprise n'a pas peur d'être impopulaire", répondait Carlos Tavares.

Passé par le lycée français de Lisbonne, ce centralien a lancé sa carrière chez Renault, avant de quitter son poste de numéro deux en 2013, muselé par le tout-puissant PDG de l'époque, Carlos Ghosn.

En 2014, il prend la direction du groupe PSA, aux abois, victime de la crise qui avait fait chuter le marché européen des voitures neuves. PSA est sauvé de justesse de la faillite par l'arrivée au capital de l'État français et du constructeur chinois Dongfeng.

Quant à sa retraite prévue pour 2026? "Si vous questionnez mon épouse, elle dira que c'est une exigence de sa part. Je suis un bon époux", avait souligné il y a quelques semaines M. Tavares, qui vit entre la France et le Portugal, où il possède des vignes et un garage pour voitures anciennes.

# Botola Pro D1 : Enfin, une victoire du Raja

## La RSB accrochée à El Jadida



Le Raja de Casablanca s'est imposé par 3 buts à 1 face au Hassania d'Agadir, qui recevait à Berrechid, dimanche en match de la 12<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Le Hassania a ouvert le score par le biais de Kati Katulondi (12e), alors que les Verts ont égalisé puis pris l'avantage grâce à Adam Ennaffati (35e, 90+1) et Younes Najari (56e).

### Résultats

UTS-IRT : 3-1  
WAC-OCS : 1-0  
JSS-ASFAR : 0-3  
CODM-SCCM : 1-1  
MAT-FUS : 0-2  
HUSA-Raja : 1-3  
DHJ-RSB : 1-1  
MAS-RCAZ : 0-1

Classement										
Cl.	Équipe	Pts	J	V	N	D	BP	BC	EC	Diff
1	WAC	27	12	8	2	2	1	8	1	15
2	WAC	26	12	7	3	2	3	1	1	13
3	WAC	25	12	6	3	3	1	1	1	11
4	WAC	24	12	5	4	3	0	1	1	10
5	WAC	23	12	4	5	3	0	1	1	9
6	WAC	22	12	4	4	4	1	1	1	8
7	WAC	21	12	3	5	4	1	1	1	7
8	WAC	20	12	3	4	5	1	1	1	6
9	WAC	19	12	2	5	5	1	1	1	5
10	WAC	18	12	2	4	6	1	1	1	4
11	WAC	17	12	1	5	6	1	1	1	3
12	WAC	16	12	1	4	7	1	1	1	2
13	WAC	15	12	1	3	8	1	1	1	1
14	WAC	14	12	0	4	8	1	1	1	0
15	WAC	13	12	0	3	9	1	1	1	-1
16	WAC	12	12	0	2	10	1	1	1	-2
17	WAC	11	12	0	1	11	1	1	1	-3
18	WAC	10	12	0	0	12	1	1	1	-4
19	WAC	9	12	0	0	13	1	1	1	-5
20	WAC	8	12	0	0	14	1	1	1	-6

Le Difaâ d'El Jadida, quant à lui, a fait match nul à domicile face à la Renaissance de Berkane, un but partout.

Les Oranges ont ouvert le score par Ayoub Khairi (24e), alors que le club doukkali a égalisé grâce à Mustapha Sahd (52e).

Suite à ce résultat, la RSB, leader, porte son actif à 27 points, alors que le Difaâ d'El Jadida rejoint l'Union Touarga à la cinquième place avec 18 unités.

La Renaissance de Zemamra a battu par 1 but à 0 le Maghreb de Fès qui recevait au stade El Bachir de Mohammédia. Amine Azri a inscrit l'unique but de la rencontre à la 1-ère minute.

Grâce à cette victoire, la Renaissance de Zemamra rejoint l'AS FAR à la deuxième place avec 20 points, tandis que le MAS partage la quatrième place avec le Wydad de Casablanca (19 pts).

## Ismail Saibari double buteur face à Utrecht

L'international marocain Ismail Saibari a inscrit, dimanche, un doublé lors de la large victoire de son club, le PSV Eindhoven, en déplacement à Utrecht (2-5), dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> journée du championnat des Pays-Bas de football (Eredivisie).

Le milieu de terrain marocain a donné l'avantage aux siens dès la 12<sup>ème</sup> minute de jeu en concluant une percée sur le flanc gauche de son coéquipier Noa Lang.

Le Belge Descotte a égalisé pour Utrecht sur penalty (34e, 1-1), mais les locaux ont encaissé un deuxième but signé Guus Til (54e), avant que Saibari ne revienne à la manœuvre (70e). Les visiteurs vont frapper encore plus fort à deux reprises avant le sifflet final, grâce à Bakayoko (74e) puis Guus Til (90e+1).

Entre-temps, les locaux avaient réussi à réduire le score à 4-2 (88e).

Grâce à cette victoire, le PSV Eindhoven consolide sa position en tête du classement de l'Eredivisie avec 39 points, loin devant l'Ajax Amsterdam (32 pts) et Utrecht (31 pts).



## Championnat D2

Voici les résultats de la 7<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro D2 de football:

CAYB-OD : 0-0  
JSM-RAC : 2-3  
MCO-CJBG : 0-2  
USYM-WAF : 1-1  
KACM-USMO : 4-0  
RCOZ-SM : 0-0  
KAC-CAK : 1-1  
RBM-OCK : 3-1  
Classement  
1-RBM : 16 pts  
2-USYM : 14 pts  
3-RAC : 13 pts  
4-CJBG : 12 pts  
5-OD : 11 pts  
6-KACM : 10 pts  
CAYB : 10 pts  
SM : 10 pts  
9-USMO : 9 pts  
10-JSM : 8 pts  
RCOZ : 8 pts  
WAF : 8 pts  
13-CAK : 7 pts  
14-KAC : 6 pts  
15-MCO : 5 pts  
16-OCK : 2 pts

## EN U15

La sélection marocaine de football U15 a fait match nul (0-0) avec son homologue mexicaine, dimanche, dans le cadre du tournoi international d'Alicante en Espagne.

Lors de son premier match de ce tournoi, l'équipe nationale s'était inclinée face à son homologue espagnole sur le score de 1 but à 0, jeudi dernier.

La sélection marocaine des moins de 15 ans de football a effectué un stage de préparation du 24 novembre au 02 décembre. Pour ce rassemblement, le coach national, Achraf Hanzang, a convoqué 24 joueurs évoluant au Maroc et à l'étranger.

## Guardiola : Tous les stades veulent me virer !

"Tous les stades veulent me virer!", s'est amusé l'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola, après la défaite 2-0 dimanche à Liverpool, où il a été la cible de chants moqueurs.

Le public d'Anfield a entonné "You're getting sacked in the morning" ("Tu seras licencié demain matin"), un classique des tribunes en Angleterre lorsqu'un entraîneur adverse est en difficulté.

Il a répondu en montrant six doigts, comme les six titres remportés en Premier League par son équipe lors des sept dernières saisons, avant de revenir sur cet échange devant la caméra de Sky

Sports. "Tous les stades veulent me virer, cela a commencé à Brighton!", a-t-il rigolé. "Peut-être qu'ils ont raison avec les résultats que nous avons eus". Manchester City reste sur sept matches sans victoire, toutes compétitions confondues, une série qui inclut quatre défaites d'affilée en championnat, contre Bournemouth, Brighton, Tottenham et Liverpool.

"Je ne m'attendais pas à cela à Anfield", a déclaré Guardiola. "Je ne m'attendais pas à ce que les gens de Liverpool le fassent, mais ce n'est pas grave, cela fait partie du jeu et je comprends tout à fait. Nous avons vécu des batailles incroyables

ensemble. Ils gagnent, nous avons gagné, j'ai du respect (pour eux)".

Concernant Manchester City, "nous allons faire +reset+ et repartir de zéro", a ajouté le Catalan. "J'ai le sentiment, au fond de moi, que nous allons construire à partir d'ici", a-t-il insisté.

Il a reconnu la supériorité dimanche des joueurs de Liverpool, "inarrêtables" dans les "quinze, vingt premières minutes" notamment, mais félicité ses joueurs pour leurs efforts. "Tout ce que je peux dire, c'est merci à eux, car je connais l'engagement dont ils ont fait preuve avec et sans le ballon".

## Guinée : Des dizaines de morts dans des heurts lors d'un match de foot

Des affrontements dimanche entre supporters au cours d'un match de football ont fait au moins des dizaines de morts à N'Zérékoré, dans le sud-est de la Guinée, ont dit à l'AFP des sources médicales.

"Il y a une centaine de morts. Des corps sont alignés à perte de vue dans l'hôpital. D'autres sont allongés à même le sol dans les couloirs. La morgue est pleine", a dit à l'AFP un médecin de l'hôpital régional sous le couvert de l'anonymat car n'étant pas habilité à s'adresser aux médias.

"Il y a des dizaines de morts", a dit un autre médecin.

Des supporters en colère ont vandalisé et incendié le commissariat de N'Zérékoré, selon des témoins.

Le gouvernement est resté dimanche soir silencieux sur le drame.

Dans des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et dont l'AFP n'a pas pu vérifier l'authenticité, on voit de nombreux corps inertes. D'autres vidéos circulant sur les réseaux sociaux montrent des scènes de grande confusion dans les rues à la suite du déclenchement des affrontements.

"Tout est parti d'une contestation d'une décision de l'arbitre. Des supporters ont alors envahi l'aire de jeu", a dit à l'AFP un témoin sous le couvert de l'anonymat pour sa sécurité.

Selon la presse, il s'agissait d'un tournoi dédié au chef de la junte, le général Mamadi Doumbouya, arrivé au pouvoir après un coup d'Etat en septembre 2021 et qui s'est depuis in-

vesti président. De tels tournois prolifèrent ces dernières semaines en Guinée, dans ce qui est perçu comme étant des événements en soutien à une éventuelle candidature de M. Doumbouya à la prochaine élection présidentielle.

La junte s'était initialement engagée, sous la pression internationale, à céder la place à des civils élus avant fin 2024. Elle a fait savoir depuis qu'elle manquerait à sa promesse.

Plusieurs des représentants de M. Doumbouya se sont dits récemment favorables à sa candidature à la prochaine élection présidentielle. Mais la "charte de la transition" établie par la junte peu après le coup d'Etat impose qu'aucun membre de la junte ne pourra se présenter "ni aux élections nationales ni aux élections locales".

"Simple, pratique, bon marché":

## Comment le plastique à usage unique reste omniprésent dans le monde

Chaque année, 400 millions de tonnes de déchets plastiques sont produites dans le monde, dont une grande partie a été jetée après quelques minutes d'utilisation seulement.

Les négociateurs espèrent parvenir en 2024 à un premier traité mondial contre la pollution plastique, mais dans cinq pays très différents, l'AFP a constaté que le plastique à usage unique reste extrêmement populaire en tant que choix bon marché et pratique, illustrant les défis à venir.

Dans une rue de Bangkok bordée de vendeurs ambulants, les clients font la queue pour les célèbres gourmandises traditionnelles de Maliwan.

Des gâteaux cuits à la vapeur -- verts avec des feuilles de pandan ou bleus avec des pois papillon -- sont placés dans des sacs en plastique transparent, à côté de rangées de pudding au taro dans des boîtes en plastique.

Ce petit commerce fondé il y a 40 ans utilise chaque jour au moins deux kilos de plastique à usage unique.

"Le plastique est simple, pratique et bon marché", souligne la propriétaire, Watchararas Tamrongpattarakit, 44 ans.

Les feuilles de bananier, autrefois courantes, sont devenues de plus en plus chères et difficiles à trouver, en plus d'être contraignantes à utiliser, car il faut nettoyer chaque feuille et vérifier qu'elle

n'est pas déchirée.

La Thaïlande a commencé à limiter les plastiques à usage unique avant la pandémie de Covid, en demandant aux grands détaillants de ne plus distribuer de sacs gratuits.

Mais cette politique est largement restée lettre morte et les vendeurs ambulants de produits alimentaires ne l'ont guère adoptée.

La Thaïlande produit deux millions de tonnes de déchets plastiques par an. La Banque mondiale estime que 11% de ces déchets ne sont pas collectés et sont brûlés, jetés à même le sol ou déversés dans les rivières et les océans.

Watchararas s'efforce de regrouper les achats dans un nombre réduit de sacs et certains clients apportent leurs propres récipients et sacs réutilisables.

Mais Radeerut Sakulpongpaissal, une cliente de Maliwan depuis 30 ans, trouve le plastique "pratique", bien qu'elle comprenne aussi "l'impact sur l'environnement".

Sur le marché d'Obalende, au coeur de la capitale économique du Nigeria, Lagos, des sachets d'eau vides jonchent le sol.

Chaque jour, Lisebeth Ajayi voit des dizaines de clients déchirer avec leurs dents les sachets d'"eau pure" et boire.

"Ils n'ont pas les moyens d'acheter de l'eau en bouteille", explique cette femme de 58 ans, qui vend des bouteilles et des



sachets d'eau, du savon et des éponges.

Deux sachets de 500 ml se vendent entre 50 et 250 nairas (2-13 centimes d'euros), contre 250 à 300 nairas pour une bouteille de 750 ml.

Depuis leur apparition dans les années 90, les sachets d'eau sont devenus un polluant majeur dans une grande partie de l'Afrique, mais ils restent populaires pour boire, cuisiner et se laver.

Quelque 200 entreprises produisent des sachets à Lagos et même si plusieurs centaines d'autres recyclent le plastique, la plupart des déchets finissent sur le sol dans un pays où les poubelles publiques sont peu nombreuses et où l'éducation à

l'environnement est peu développée.

Lagos a interdit le plastique à usage unique en janvier, mais l'impact a été limité jusqu'à présent.

Les Nations unies estiment que jusqu'à 60 millions de sachets d'eau sont jetés chaque jour au Nigeria.

Chaque jour, des vendeurs arpentent le sable de certaines des plus belles plages de Rio de Janeiro, au Brésil, transportant des récipients métalliques remplis de maté, une boisson semblable au thé.

Le breuvage glacé, infusé de jus de fruits, est distribué dans des gobelets en plastique aux adeptes du bronzeage qui se

pressent le long du front de mer.

"Boire du maté fait partie de la culture de Rio de Janeiro", raconte Arthur Jorge da Silva, 47 ans, à l'affût de clients.

Il reconnaît l'impact environnemental de ses tours de gobelets en plastique, dans un pays classé quatrième producteur de déchets plastiques en 2019.

Mais "c'est compliqué" de trouver des alternatives abordables, dit-il à l'AFP.

Selon lui, les vendeurs de maté sur la plage utilisent du plastique depuis aussi longtemps qu'il s'en souvient.

Il paie un dollar pour une tour de 20 gobelets et fait payer aux clients 1,80 dollar par boisson.

Les poubelles situées le long des plages de Rio reçoivent quelque 130 tonnes de déchets par jour, mais le plastique n'est pas trié et seuls 3% des déchets brésiliens sont recyclés chaque année.

Evelyn Talavera, 24 ans, affirme qu'elle fait de son mieux pour nettoyer lorsqu'elle quitte la plage. "Nous devons prendre soin de notre planète, jeter les déchets, garder l'environnement propre."

Les pailles en plastique sont interdites dans les restaurants et les bars de Rio depuis 2018 et les magasins ne sont plus tenus de fournir des sacs en plastique gratuitement -- bien que beaucoup le fassent encore.

Le Congrès brésilien envisage également une législation qui interdirait tout plastique à usage unique.

## Recettes

### Tajine de poulet aux oignons et aux raisins secs



#### Ingrédients :

- 1 kg de poulet
- 1kg d'oignons
- 1 cc de gingembre
- 1/2 cc de cannelle
- 1 cc curcuma
- 1/2 cc de poivre noir
- 1 cc de sel
- 1 filet d'huile d'olive
- un peu d'eau
- 2 poignées de raisins secs

#### Préparation :

Épluchez les oignons et coupez-les en lamelles.

Mettez-la moitié au fond de votre tajine.

Ajoutez les morceaux de poulet par dessus.

Puis, couvrez avec le reste d'oignons.

Dans un bol, mélangez le gingembre, la cannelle, le curcuma, le poivre noir et le sel.

Ajoutez par dessus l'huile d'olive, un peu d'eau et mélangez bien.

Versez le mélange sur votre tajine.

Fermez le couvercle et laissez cuire pendant 45 minutes.

Il faut que les oignons deviennent fondants.

Ajoutez ensuite les raisins secs au dessus de votre tajine de poulet aux oignons et laissez cuire 30 à 45 minutes supplémentaires.

Pour une cuisson plus rapide, vous pouvez mettre du papier cuisson (coupé au diamètre du tajine) avant de mettre le couvercle par dessus.

Servez aussitôt votre tajine de poulet aux oignons et aux raisins secs avec du pain.

Bon appétit !

## Une banane proclamée oeuvre d'art vendue 6,2 millions de dollars à New York

Ce n'est qu'une banane scotchée à un mur, mais l'oeuvre de l'artiste conceptuel italien Maurizio Cattelan a de nouveau fait sensation sur le marché de l'art mercredi soir à New York, achetée 6,2 millions de dollars par un entrepreneur sino-américain.

Dans la salle des ventes de la société Sotheby's, sept acquéreurs ou leurs représentants se sont disputés l'acquisition de l'oeuvre "Comedian", une banane accrochée à un mur à l'aide d'un morceau de gros scotch argenté.

Pendant plusieurs minutes, le prix a grimpé, passant de 800.000 dollars à 5,2 millions, soit 6,2 millions avec les frais, au moment où a résonné le son du coup de marteau.

Peu après, Justin Sun, fondateur de la plateforme de cryptomonnaies Tron, a revendiqué en être l'acheteur dans un communiqué de Sotheby's.

"Ce n'est pas juste de l'art. Cela représente un phénomène culturel qui crée des ponts entre les mondes de l'art, les mêmes et la communauté des cryptomonnaies", a assuré l'entrepreneur originaire de Xining, en Chine. Il a promis de "manger la banane pour en faire une expérience artistique unique et honorer sa place à la fois dans l'histoire de l'art et de la culture populaire".

Trentenaire, Justin Sun s'était déjà distingué en acquérant en 2021 une sculpture d'Alberto Giacometti, "Le Nez", pour 78,4 millions de dollars.

La banane promettait d'être l'une des vedettes de la semaine des enchères d'automne de New York.

L'oeuvre de l'artiste iconoclaste et provocateur Maurizio Cattelan, qui existe en trois exemplaires, est censée interroger la notion d'art et sa valeur. Elle a beaucoup fait parler d'elle depuis sa première exposition en 2019 à Miami, où un autre artiste l'avait mangée pour dénoncer son prix, à l'époque 120.000 dollars. Un autre exemplaire a été donné au musée Guggenheim de New York.

Sotheby's avait fixé son estimation mercredi entre 1 et 1,5 million de dollars. Les conditions de la vente prévoient que l'acheteur se voie remettre un certificat d'authenticité et un mode d'emploi pour remplacer le fruit.

Mercredi soir, "Comedian" a été vendu plus cher qu'une oeuvre de Roy Lichtenstein, figure du pop art américain, "Oval Office (Study)", partie pour 4,2 millions de dollars.

La veille, chez Christie's, "L'empire des lumières", une peinture emblématique de René Magritte, a été vendue pour 121 millions de dollars, établissant un record aux enchères pour l'artiste, l'année du centenaire du mouvement surréaliste.

